

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Le vieillissement démographique dans le monde

Historique, mécanismes et tendances

Thierry EGGERICKX

GéDAP - Université catholique de Louvain - Belgique

Dominique TABUTIN

Institut de Démographie - Université catholique de Louvain - Belgique

1. Introduction

Vieillissement, personnes âgées, troisième et quatrième âges, retraités - des mots souvent employés confusément les uns pour les autres - sont aujourd'hui parmi les préoccupations majeures des mondes politique, associatif ou scientifique dans la plupart des régions ou pays du monde. Études, rencontres, colloques ou congrès se multiplient sur la problématique du vieillissement (ses causes, ses conséquences, les politiques à mettre en œuvre), tant au niveau national qu'international, tant dans les sciences sociales que médicales¹. De par ses diverses implications économiques, sociales et sanitaires, le processus suscite dans l'ensemble bien des inquiétudes, il provoque nombre de débats politiques et idéologiques, il laisse rarement indifférent. « La révolution grise », pour reprendre l'expression de M. Loriaux (1986), est définitivement enclenchée, et comme A. Sauvy l'écrivait il y a plus de 30 ans, le vieillissement sera bien l'un des défis majeurs du 21^e siècle. Il suscitera des grands choix de société dans le monde, à plus ou moins brève échéance.

Avec ses outils et son souci majeur de quantification, la démographie est sans doute l'un des premiers champs scientifiques à s'être penché sur le phénomène, pour en mesurer les rythmes passés et prévisibles, en disséquer les mécanismes, ou étudier certaines des conséquences de la déstabilisation des structures d'âges d'une population.

Cette étude a un objectif de synthèse générale, dans le temps et dans l'espace, des tendances et diversités du processus dans le monde. Nous commencerons par un examen des dynamiques du vieillissement en longue tendance, de l'Europe de 1750 à 1950, puis des grandes régions du monde de 1950 à 2050. Du vieillissement relatif (exprimé en termes de proportions de jeunes ou de vieux), nous passerons au vieillissement absolu, autrement dit au problème de l'augmentation du nombre des personnes âgées qui est là, en l'absence même de changement relatif notable dans les structures d'âges. Nous en viendrons ensuite aux déterminants démographiques du vieillissement des populations, avec la question classique des rôles respectifs de la fécondité et de la mortalité, en l'illustrant par le cas du Maroc d'ici 2050 et en l'élargissant au rôle des migrations internationales en Europe depuis 1950. Nous terminerons par deux points : l'hétérogénéité dans tous les pays du vieillissement au niveau local avec l'exemple de la Belgique, et la féminisation dans le monde des populations âgées. La conclusion synthétisera certaines implications actuelles ou prévisibles du vieillissement.

Nous ne ferons pas ici de développements spécifiques de la méthodologie de mesure du vieillissement². Le cadre 1 présente simplement la définition des indicateurs que nous avons retenus dans cette approche historico-spatiale. Sur le plan *chronologique*, nous partirons de 1750 avec l'exemple de la Suède, de 1850 pour l'Europe et, compte tenu des données

¹ Voir par exemple pour l'Europe dans l'ouvrage des Nations Unies (Commission Économique pour l'Europe) de 1998 la longue liste des équipes et thèmes de recherche sur le vieillissement et les personnes âgées.

² Pour une synthèse récente des mesures du vieillissement, voir par exemple G. Calot et J.P. Sardon (1999).

disponibles, de 1950 pour l'ensemble des régions du monde. Les projections seront présentées jusqu'à l'échéance de 2050, retenue dans la dernière révision des Nations Unies de 1998.

Indicateurs de vieillissement et sources des données

Dans une approche historique et internationale comme la nôtre, on dépend essentiellement des statistiques disponibles pour tous les pays et de plus on doit tenir compte de la diversité des situations (certains pays sont déjà « vieux », d'autres encore très jeunes). Par exemple, on ne pourrait retenir ici le critère – aussi intéressant soit-il – de P. Laslett (1999, p. 267) qui définit l'indice de vieillissement dans une population comme étant le rapport des survivants à 70 ans aux survivants à 25 ans (I_{70} / I_{25}). Cet indicateur ne serait disponible que pour les régions et pays du Nord.

Le seuil démographique du vieillissement est, par définition, arbitraire (60, 65 ou 70 ans ?). Nous retiendrons ici 65 ans comme âge d'entrée dans la population des personnes dites âgées (le troisième âge) et 80 ans pour l'âge d'entrée dans le quatrième âge.

Nous présenterons différents indicateurs dans les tableaux et graphiques :

- la proportion des moins de 15 ans ou 20 ans pour la mesure du vieillissement à la base : P_{0-19} / PT ou P_{0-14} / PT
- la proportion des 65 ans et plus pour la mesure du vieillissement au sommet : $P_{65 \text{ et } +} / PT$
- l'âge moyen de la population
- l'indice de vieillissement, soit le rapport des personnes âgées aux jeunes : $P_{65 \text{ et } +} / P_{0-14}$
- l'indice de séniorité pour la mesure du vieillissement de la population âgée : $P_{80 \text{ et } +} / P_{65 \text{ et } +}$
- le coefficient de charge des personnes âgées, soit le rapport des « vieux » aux « actifs » : $P_{65 \text{ et } +} / P_{20-64}$.

Les comparaisons internationales depuis 1950 et les perspectives d'ici 2050 seront essentiellement basées sur la dernière révision des Nations Unies (*World Population Prospects, the 1998 Revision*) publiée en 1999. Les données historiques (avant 1950) sont issues des travaux statistiques de B.R. Mitchell (1992) ou de publications nationales.

2. Les dynamiques et diversités du vieillissement relatif en longue tendance (1750 – 2050)

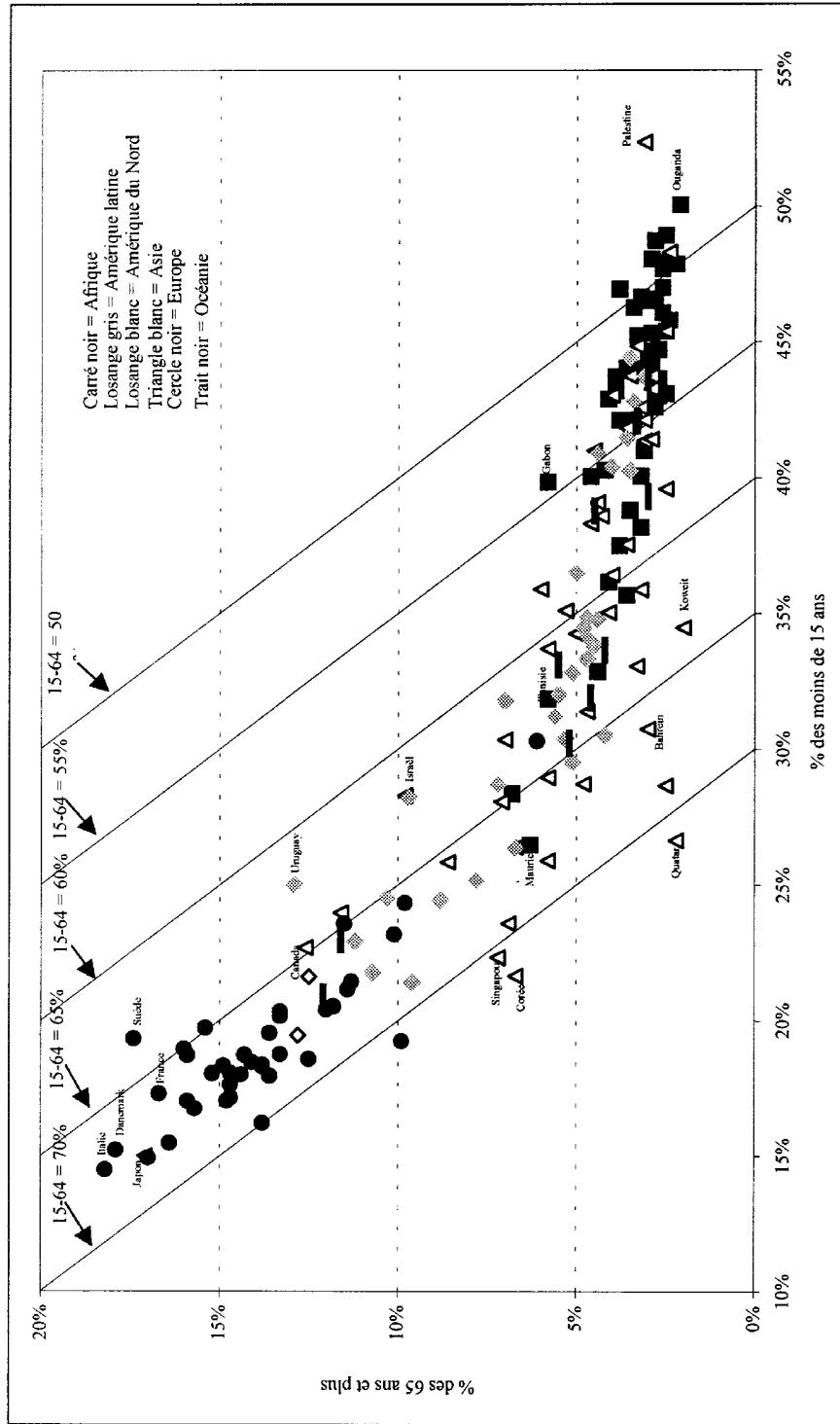
Dans ce point essentiellement descriptif, examinons d'abord la diversité des structures d'âges actuelles dans le monde (sur 184 pays), avant de nous pencher sur l'historique du vieillissement précoce de l'Europe et des pays industrialisés depuis le 18^e siècle, puis sur les grandes dynamiques régionales observées depuis 1950 et prévues d'ici 2050.

2.1 Les structures d'âges en 2000 : une diversité extrême dans le monde

Le graphique 1 présente pour 184 pays les proportions respectives des moins de 15 ans (en abscisses) et des plus de 65 ans (en ordonnées), les proportions correspondantes des 15-64 ans se situant sur les diagonales (figurent sur le graphique celles correspondant à 70, 65, 60, 55 et 50%).

Pas de surprise dans l'ensemble : il y a une forte relation (négative et curvilinéaire) entre les proportions de jeunes et de vieux. Tous les pays ayant plus de 10% de personnes âgées ont moins de 25% de jeunes ; tous ceux avec plus de 40% de jeunes ont entre 3 et 5% de vieux. Dans un cas, on trouve l'Europe, les États-Unis, le Canada, le Japon et quelques pays asiatiques ou latino-américains (Uruguay, Martinique, les Barbades) en transition démographique avancée ; dans l'autre, tous les pays (près de 70 au total, dont la moitié environ d'Afrique), qui

GRAPHIQUE 1 : LA RÉPARTITION EN 2000 DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES DE 184 PAYS



sont toujours en quasi-stabilité, n'ayant connu que de faibles (et récents) changements de fécondité qui ne peuvent avoir un effet à court terme sur une structure en groupes d'âges. En revanche, les situations sont plus diversifiées entre ces deux extrêmes (tableau 1, graphique 1) : entre 5 et 10% de population âgée (près d'une quarantaine de pays, essentiellement d'Asie et d'Amérique Latine), les proportions de jeunes vont de 22 à 34 %, comme entre 25 et 35% de jeunes, celles des personnes âgées varient de 3 à 8%³. C'est le résultat bien sûr de la diversité des rythmes de transition (fécondité, mortalité et parfois migrations).

TABLEAU 1. RÉPARTITION DE 184 PAYS DU MONDE EN 2000
SELON LES PROPORTIONS DE MOINS DE 15 ANS ET DE PLUS DE 65 ANS.

| % de moins de 15 ans | % de plus de 65 ans | | | | |
|----------------------|---------------------|-------|------|-----|-------|
| | > 15 | 10-15 | 5-10 | < 5 | Total |
| < 20 | 13 | 17 | 1 | - | 31 |
| 20-25 | - | 16 | 6 | - | 22 |
| 25-30 | - | 1 | 15 | 3 | 19 |
| 30-35 | - | - | 12 | 14 | 26 |
| 35-40 | - | - | 4 | 15 | 19 |
| > 40 | - | - | - | 67 | 67 |
| Total | 13 | 34 | 38 | 99 | 184 |

Source : United Nations, 1999

Quant aux proportions d'adultes (les 15-64 ans), elles sont les plus faibles, allant de 50 à 60%, dans les pays les plus jeunes. Elles sont les plus élevées (de 65 à 70%) en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que dans quelques pays plus jeunes mais à immigration étrangère importante (les pays du Golfe par exemple).

Les pays et les sociétés sont donc aujourd'hui très diversifiés en matière de structures d'âges. Du jamais vu jusqu'alors. La carte 1 représentant l'âge moyen des populations de tous les pays du monde se passerait presque de commentaires, avec une Europe et une Amérique du Nord très âgées, une Amérique Latine et Centrale en pleine transition avec la Chine, une Afrique et une Asie de l'Ouest encore très jeunes. Entre sous-régions, ces moyennes d'âges vont de 21,5 ans en Afrique de l'Est à plus de 40 ans en Europe du Sud ou de l'Ouest. Entre pays extrêmes, elles vont de 19,8 et 19,5 ans en Palestine et en Ouganda à 42 et 41,4 ans en Italie et au Japon. Le Maghreb, toujours jeune, côtoie la région la plus âgée du monde.

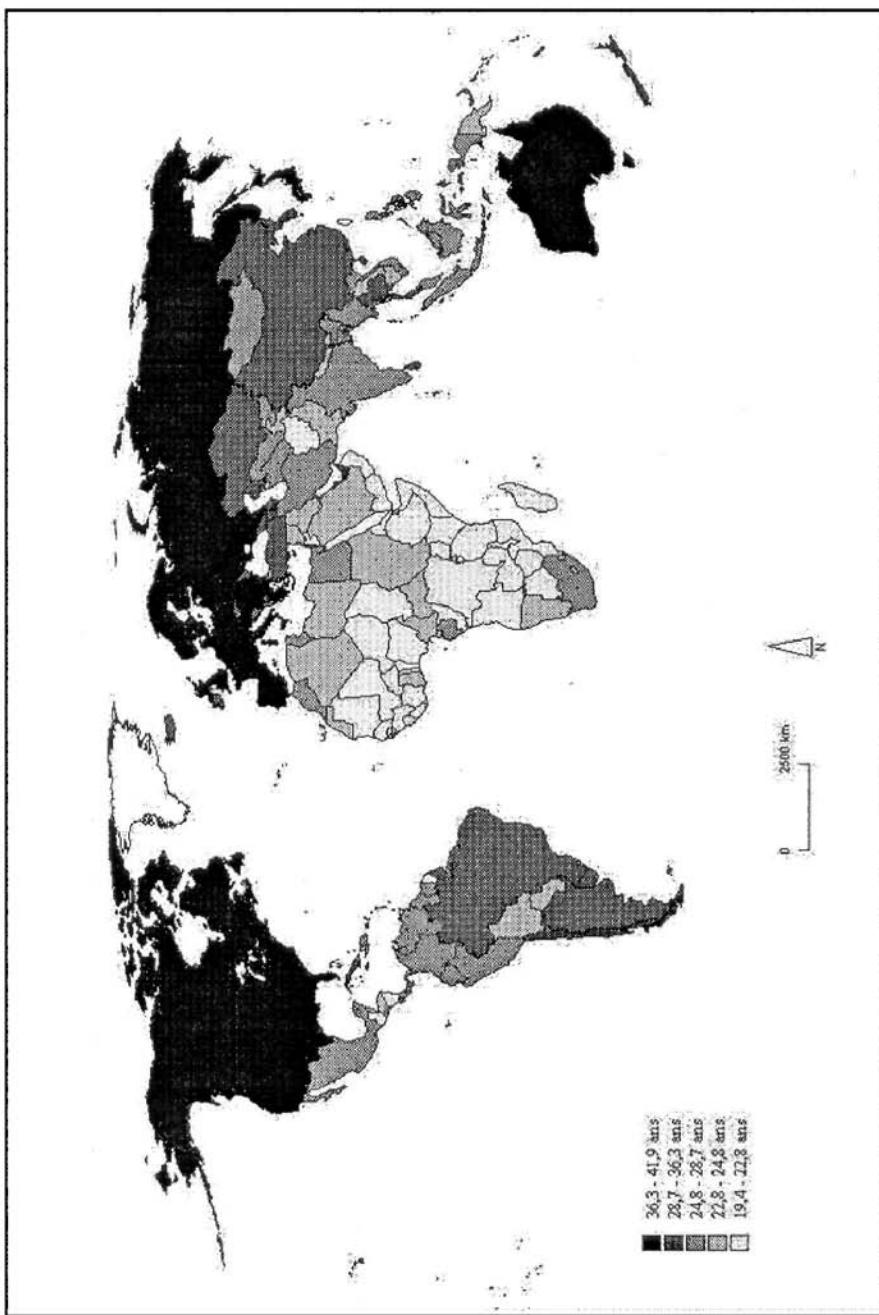
Mais refaisons un bref historique du vieillissement démographique des pays industrialisés depuis le 19^e siècle.

2.2 Le vieillissement des pays occidentaux depuis le 19^e siècle

L'Europe sera la première région du monde à contrôler sa fécondité, dès la fin du 18^e siècle en France et en Hongrie, vers 1870-1880 dans une majorité de pays, au début du 20^e siècle en Europe du Sud, mais à connaître aussi de substantiels progrès en matière de longévité. Ce sera la première à vieillir peu à peu, d'abord par la base (recul des proportions de jeunes) puis de plus en plus par le sommet (augmentation relative des personnes âgées).

³ Avec quelques cas particuliers comme Israël, beaucoup plus âgée (10%) que ne laisserait supposer sa proportion de jeunes (28%), ou l'Uruguay. Une conséquence de l'immigration des dernières décennies.

CARTE 1 : L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION EN 2000 (ANNÉES)



Source : Nations Unies, 1998 – Réalisation : GéDAP – UCL

Avant le 19^e siècle, les mouvements (à la hausse ou à la baisse) de la fécondité et de la mortalité ne furent jamais suffisamment longs et universels dans un pays pour modifier de façon substantielle et durable la structure d'une pyramide des âges nationale. Pour l'Europe dans son ensemble, c'est à partir de 1870 environ que l'on voit augmenter la proportion relative de personnes âgées (tableau 2). Un mouvement lent dans un premier temps (5,2% en 1870, 6,1% en 1900, 7,3% en 1940), qui par son manque de visibilité n'inquiétera guère les contemporains⁴. Un mouvement qui ensuite s'accélère sensiblement : 8,3% en 1950, 11,9% en 1970, 16% aujourd'hui, avec des prévisions de 21% pour 2020 et 28% pour 2050. Et ce n'est que récemment qu'inquiétudes et débats apparaissent. Le vieillissement démographique des pays riches ne sera même pas à l'ordre du jour de la conférence internationale de Bucarest en 1974 (Droz, Rowley, 1992).

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES PROPORTIONS (%) DE POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS DE 1870 À 2050 EN EUROPE, EN AMÉRIQUE DU NORD, EN AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE, ET AU JAPON

| Année | Europe (1) | | | | Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande | Japon |
|-------|------------|------------|--------|----------|---|-------|
| | du Nord | de l'Ouest | du Sud | Ensemble | | |
| 1870 | 5,8 | 5,6 | 4,4 | 5,2 | - | - |
| 1880 | 6,0 | 5,6 | 4,5 | 5,4 | - | - |
| 1890 | 7,4 | 6,0 | 5,2 | 6,1 | - | - |
| 1900 | 7,6 | 5,9 | 5,2 | 6,1 | 4,4 | - |
| 1910 | 7,7 | 6,0 | 5,5 | 6,2 | 4,5 | - |
| 1920 | 7,7 | 6,5 | 6,0 | 6,5 | 4,7 | 5,3 |
| 1930 | 8,3 | 7,4 | 6,1 | 7,1 | 6,0 | 4,8 |
| 1940 | 8,7 | 7,2 | 6,5 | 7,3 | 7,5 | 4,7 |
| 1950 | 9,4 | 8,4 | 7,0 | 8,3 | 8,4 | 4,9 |
| 1960 | 11,2 | 11,1 | 8,3 | 10,2 | 8,6 | 5,7 |
| 1970 | 13,0 | 12,7 | 10,1 | 11,9 | 8,7 | 7,1 |
| 1980 | 15,1 | 14,2 | 11,9 | 13,7 | 10,0 | 9,0 |
| 1990 | 16,6 | 14,6 | 13,9 | 15,0 | 11,5 | 12,0 |
| 2000 | 16,0 | 15,5 | 16,9 | 16,1 | 12,2 | 17,1 |
| 2010 | 17,5 | 17,2 | 18,6 | 17,8 | 13,4 | 21,5 |
| 2020 | 21,1 | 20,4 | 21,4 | 20,9 | 16,8 | 26,2 |
| 2030 | 23,8 | 24,9 | 25,4 | 24,7 | 20,5 | 27,3 |
| 2040 | 25,9 | 27,8 | 30,4 | 28,0 | 21,9 | 30,3 |
| 2050 | 25,1 | 27,5 | 33,4 | 28,7 | 22,2 | 31,8 |

Sources des données de base : B.R. Mitchell (1992) de 1870 à 1940 ; United Nations (1999) pour les années suivantes.

- 1) Dans un souci de cohérence statistique sur les deux siècles, nous avons gardé les mêmes groupes de pays de 1870 à 2040, soit 3 pays pour l'Europe du Nord (Danemark, Norvège et Suède), 7 pays pour l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse) et 5 pays pour l'Europe du Sud (Bulgarie, Espagne, Grèce, Italie et Portugal). Il s'agit de moyennes non pondérées. Hypothèse moyenne des Nations Unies au-delà de 2000.

⁴ Même si dans certains pays, et notamment en France, on accusa de bien des maux le manque de dynamisme démographique, la chute de la natalité et, par là le vieillissement de la population.

Pour P. Laslett (1999, p. 262), « *On commença à tenir vraiment compte du vieillissement vers 1980, lorsque les nouveaux progrès de l'espérance de vie résultèrent largement d'une réduction de la mortalité des personnes âgées. Ce fait était moins apparent au début du XX^e siècle, bien que l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées ne fut déjà pas négligeable. Dans les années 1950 et 1960, le baby-boom, en freinant le processus de vieillissement, en a retardé la prise de conscience* ».

Mais allons plus avant avec la Suède dont les données nationales qui remontent à 1751 permettent de bien mesurer la déstabilisation des structures d'âges en longue tendance, sur trois siècles si on y inclut les perspectives jusqu'en 2050. Les divers indicateurs retenus (jeunesse, vieillissement, féminisation des personnes âgées...) figurent au tableau 3.

Ce n'est que vers 1890 que la proportion des moins de 15 ans commencera à reculer de façon irréversible, en dehors d'une légère reprise classique due à la remontée de la fécondité dans les années 1950 : de 33% environ jusqu'en 1890, elle tombera à 25% en 1930, puis à 18% en 1990 pour finir probablement par se stabiliser autour de 15,5%. Quant à la proportion des 65 ans et plus, après avoir fluctué entre 5 et 6% jusqu'en 1880, elle connaîtra une première augmentation à la fin du 19^e siècle, une seconde plus sensible après la Seconde Guerre mondiale (on est à 12% dès 1960). Mais c'est dans les quarante prochaines années que le vieillissement sera le plus rapide : de 17,5% de plus de 65 ans aujourd'hui, on sera à 20% dès 2010, 23% en 2020 et 27% en 2040. De l'équilibre numérique actuel entre jeunes et personnes âgées, on passera à un déséquilibre croissant et assez brutal (graphique 2). Quant à la population en âges d'activité, que nous fixerons à 25-64 ans, elle passerait en Suède de 53% en 2000 à 50% en 2025 et à 47% en 2050.

GRAPHIQUE 2 : L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES EN SUÈDE DE 1750 À 2050

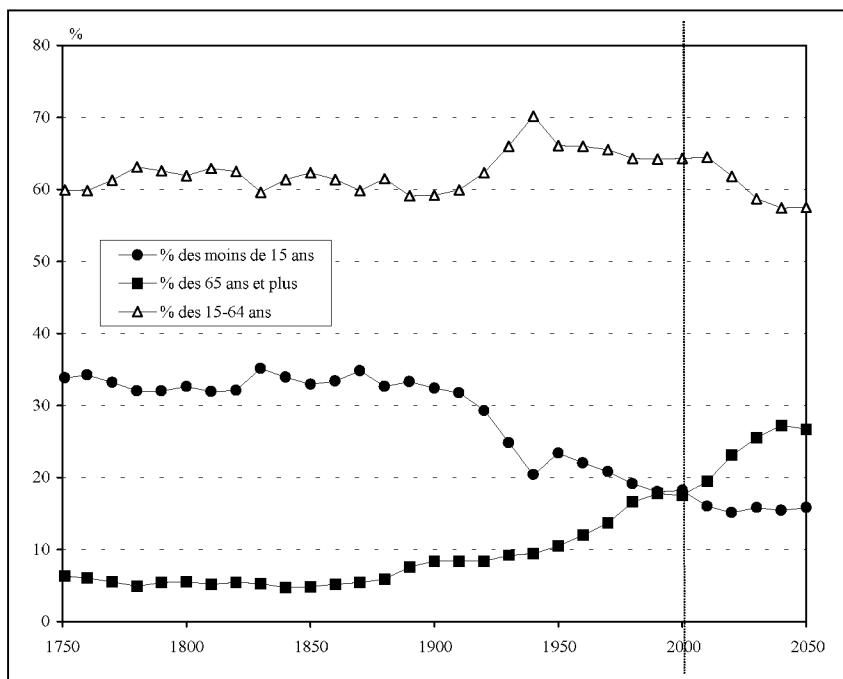


TABLEAU 3. EVOLUTION DU VIEILLISSEMENT PAR SEXE EN SUÈDE DE 1750 À 2000 ET PROJECTIONS SUR 2050

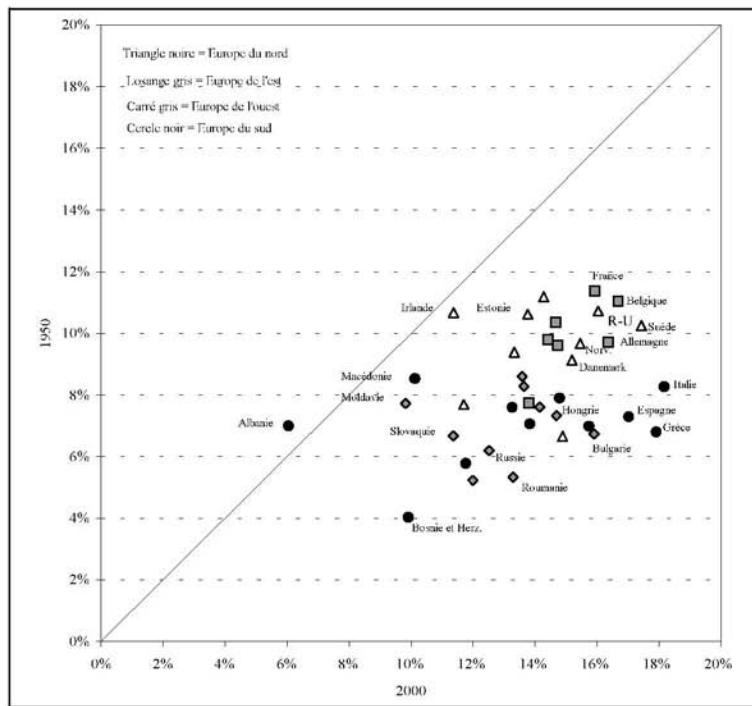
| Année | % des moins de 15 ans dans le total | % des 65 ans et plus dans la population totale | | | | | | % des 80 ans et plus dans la population totale | | | | | | % des 80 ans et plus dans la population des 65 ans et plus | | | | | | % des femmes à 80 ans et plus | | Rapports (%) des populations | | |
|-------|-------------------------------------|--|------|------|-----|------|------|--|------|------|----|----|----|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----|------------------------------|----|----|
| | | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | 65 ans et plus | 65 ans et + de 15 ans | 65 ans et + de 15 ans | 65 ans et + de 15 ans | Rapport (%) des populations | Rapport (%) des populations | | | | | |
| 1751 | 33,8 | 5,4 | 7,0 | 6,3 | 0,7 | 1,0 | 0,8 | 13,3 | 13,6 | 13,5 | 59 | 60 | 60 | 19 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 | |
| 1760 | 34,2 | 4,8 | 6,8 | 6,0 | 0,6 | 0,9 | 0,7 | 13,2 | 13,5 | 13,4 | 61 | 64 | 64 | 18 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 1770 | 33,2 | 4,7 | 6,2 | 5,5 | 0,6 | 0,9 | 0,7 | 13,3 | 13,9 | 13,6 | 59 | 60 | 60 | 17 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1780 | 32,0 | 4,2 | 5,5 | 4,9 | 0,5 | 0,6 | 0,6 | 8,2 | 11,7 | 10,7 | 58 | 64 | 64 | 15 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 1790 | 32,0 | 4,7 | 6,1 | 5,4 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 8,2 | 10,3 | 9,4 | 58 | 64 | 64 | 17 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1800 | 32,6 | 4,8 | 6,1 | 5,5 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 7,4 | 9,3 | 8,5 | 58 | 64 | 64 | 17 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1810 | 31,9 | 4,4 | 5,7 | 5,2 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 7,7 | 11,3 | 9,8 | 58 | 65 | 65 | 16 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 1820 | 32,1 | 4,6 | 6,1 | 5,4 | 0,3 | 0,5 | 0,4 | 7,0 | 8,6 | 8,0 | 59 | 64 | 64 | 17 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1830 | 35,1 | 4,5 | 6,1 | 5,3 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 8,1 | 9,9 | 9,2 | 59 | 64 | 64 | 15 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1840 | 33,9 | 3,9 | 5,5 | 4,7 | 0,3 | 0,6 | 0,5 | 8,5 | 11,2 | 10,1 | 60 | 66 | 66 | 14 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 1850 | 32,9 | 3,9 | 5,7 | 4,8 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 9,1 | 10,9 | 10,2 | 61 | 64 | 64 | 15 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 1860 | 33,4 | 4,4 | 6,0 | 5,2 | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 10,9 | 10,0 | 9,0 | 59 | 65 | 65 | 16 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| 1870 | 34,8 | 4,5 | 6,2 | 5,4 | 0,4 | 0,7 | 0,6 | 8,6 | 11,3 | 10,2 | 59 | 65 | 65 | 16 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1880 | 32,6 | 5,1 | 6,6 | 5,9 | 0,5 | 0,9 | 0,7 | 9,7 | 12,9 | 11,5 | 58 | 66 | 66 | 18 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 1890 | 33,3 | 6,9 | 8,3 | 7,6 | 0,6 | 1,0 | 0,8 | 9,5 | 11,7 | 10,7 | 56 | 62 | 62 | 23 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 |
| 1900 | 32,4 | 7,6 | 9,1 | 8,4 | 0,9 | 1,2 | 1,1 | 11,5 | 13,4 | 12,6 | 56 | 59 | 59 | 26 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| 1910 | 31,7 | 7,6 | 9,2 | 8,4 | 1,2 | 1,6 | 1,4 | 15,1 | 16,9 | 16,1 | 56 | 59 | 59 | 27 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| 1920 | 29,3 | 7,7 | 9,1 | 8,4 | 1,2 | 1,6 | 1,4 | 15,5 | 17,0 | 16,3 | 56 | 58 | 58 | 29 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 |
| 1930 | 24,8 | 8,4 | 10,0 | 9,2 | 1,2 | 1,6 | 1,4 | 14,6 | 16,3 | 16,3 | 55 | 58 | 58 | 37 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| 1940 | 20,4 | 8,7 | 10,2 | 9,4 | 1,3 | 1,7 | 1,5 | 15,3 | 16,9 | 16,2 | 54 | 57 | 57 | 45 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 |
| 1950 | 23,4 | 9,7 | 10,9 | 10,5 | 1,4 | 1,7 | 1,5 | 13,8 | 15,5 | 14,3 | 53 | 56 | 56 | 45 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 |
| 1960 | 22,0 | 11,0 | 12,9 | 12,0 | 1,7 | 2,2 | 1,9 | 15,6 | 16,7 | 16,2 | 54 | 56 | 56 | 54 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 |
| 1970 | 20,8 | 12,3 | 15,2 | 13,7 | 1,9 | 2,8 | 2,3 | 15,6 | 18,2 | 17,0 | 55 | 59 | 59 | 66 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 |
| 1980 | 19,1 | 14,6 | 18,6 | 16,6 | 2,4 | 4,2 | 3,3 | 16,6 | 22,2 | 19,8 | 56 | 64 | 64 | 87 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 | 26 |
| 1990 | 18,0 | 15,3 | 20,2 | 17,8 | 3,0 | 5,5 | 4,2 | 19,6 | 27,2 | 24,0 | 57 | 65 | 65 | 99 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 | 28 |
| 2000 | 18,2 | 15,0 | 19,8 | 17,5 | 3,6 | 6,4 | 5,0 | 23,8 | 32,1 | 28,7 | 57 | 65 | 65 | 97 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 |
| 2010 | 16,0 | 17,3 | 21,6 | 19,5 | 4,1 | 7,1 | 5,6 | 23,5 | 32,9 | 28,8 | 56 | 64 | 64 | 122 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| 2020 | 15,1 | 21,0 | 25,2 | 23,1 | 4,4 | 7,3 | 5,9 | 21,2 | 29,2 | 25,5 | 55 | 63 | 63 | 153 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 | 37 |
| 2030 | 15,8 | 23,3 | 27,6 | 25,5 | 6,7 | 10,1 | 8,4 | 28,8 | 36,6 | 33,0 | 55 | 61 | 61 | 161 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 |
| 2040 | 15,4 | 24,8 | 29,5 | 27,2 | 7,4 | 11,2 | 9,3 | 29,7 | 38,1 | 34,3 | 55 | 62 | 62 | 176 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 | 47 |
| 2050 | 15,8 | 24,3 | 29,1 | 26,7 | 8,3 | 12,4 | 10,4 | 34,3 | 42,7 | 38,9 | 55 | 60 | 60 | 170 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 | 46 |

Sources : B.R. Mitchell (1992) et United Nations (1999).

Qui plus est pour ses conséquences sur les systèmes de santé et d'hébergement, on a un vieillissement dans le vieillissement : en Suède comme ailleurs, la part des plus de 80 ans dans la population des plus de 65 ans ne fait que croître depuis un siècle : 10% vers 1850, 15% en 1950, 30% aujourd'hui, autour de 35% dans 40 ans (tableau 3). Enfin, comme partout aussi, on observe une féminisation des personnes âgées, compte tenu des différences de mortalité entre sexes tout au long de la vie. Ce n'est pas un problème nouveau : de tout temps (voir la Suède au tableau 3), les femmes ont été en moyenne plus âgées que les hommes : aujourd'hui 20% de suédoises contre 15% de suédois ont plus de 65 ans ; en 2050, elles seraient 30% contre 24%. Ces écarts s'accroissent avec l'âge. Nous y reviendrons.

Cela dit, les pays occidentaux n'ont pas connu une histoire strictement identique du vieillissement, dans la mesure où les transitions démographiques (notamment de la fécondité) ont démarré à des périodes différentes ou se sont déroulées à des rythmes variables selon les régions et les pays. Tous ont fort vieilli, mais plus ou moins rapidement. L'Europe du Nord a pris quelque avance dès ce début de siècle et elle est aujourd'hui la plus vieille ; l'Europe de l'Ouest suivra, avec une quinzaine d'années de retard ; l'Europe du Sud, elle, vieillira un peu plus tardivement. Mais ces différences s'estompent, car les fécondités s'homogénéisent et sont particulièrement basses dans l'Europe méridionale. Cette région est dès maintenant la plus vieille, et selon les projections elle serait appelée à le rester.

GRAPHIQUE 3 : LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS DANS 37 PAYS EUROPÉENS EN 1950 ET EN 2000



Source : United nations, 1999

Cette diversité relative du processus en Europe apparaît clairement quand on compare les proportions de personnes âgées en 1950 et 2000 de 37 pays de la région (graphique 3). En 1950 comme en 2000, les situations nationales sont très variées. En 1950, les proportions de personnes âgées allaient de 4% (la Bosnie) à 11% (la France), avec tous les pays du Nord et de

l'Ouest autour de 10%, et une majorité des pays de l'Est et du Sud autour de 7%. En 2000⁵, elles vont de 10 à 18%. En dehors de l'Albanie et de l'Irlande (qui reste respectivement à 6 et 11%), tous les pays ont vieilli, mais à des vitesses différentes. En tête du vieillissement, l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont désormais supplanté la France, la Belgique ou le Royaume-Uni.

Un mot aussi sur *l'Amérique du Nord*, regroupée au tableau 2 avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Jusque vers 1925, ces pays sont restés jeunes, avec moins de 5% de personnes âgées et plus de 30% de moins de 20 ans, en raison de l'immigration et de leur fécondité sensiblement supérieure à celle de l'Europe. Le vieillissement (au sommet) démarre vers 1930, demeure lent jusqu'en 1970 avant de s'accélérer. Ces pays sont aujourd'hui dans la situation de l'Europe il y a 30 ans et, selon les projections, ils conserveront jusqu'en 2050 ce léger « avantage ».

Quant au *Japon*, il fera date dans l'histoire de la démographie car il restera sans doute le pays où le vieillissement aura été le plus rapide de l'humanité : 5% seulement de personnes âgées en 1950, 7% en 1970, 9% en 1980. Mais cela ira ensuite très vite : 17% dès 2000, 26% en 2020, 32% en 2050. En cinquante ans donc, de 1980 à 2030, le Japon triplera sa proportion de personnes âgées, là où l'Europe mettra 80 ou 90 ans. Il détiendra le record tant dans la durée du processus (la plus courte) que dans le rythme (le plus élevé).

En définitive, si au lendemain de la Seconde Guerre, l'Europe du Nord-Ouest faisait figure de « vieille dame » (P. Paillat, 1999, p. 273) face au reste de l'Europe, à l'Amérique du Nord ou au Japon, les choses ont depuis bien changé. Les écarts, toujours là, entre pays ou sous-régions se sont atténués avec un sensible « effet de rattrapage » : c'est dans les pays les plus jeunes en 1950 que le vieillissement démographique a été le plus rapide. Qu'en est-il et qu'en sera-t-il entre grandes régions du monde ?

2.3 Les grandes dynamiques régionales de 1975 à 2025

Tous les informations de base pour les 21 sous-régions du monde et les trois grands types de pays (riches, intermédiaires et pauvres) que nous avons retenus (tableau en annexe) concernent les années 1950, 1975, 2000, 2025 et 2050. Dans la mesure où la plupart des premiers grands reculs de la fécondité dans les régions du Sud ne datent que du début des années 1970, dans la mesure aussi où les perspectives deviennent de plus en plus incertaines au-delà de 20 ou 25 ans, nous nous focaliserons, dans le commentaire, sur la période 1975-2025 et sur dix grandes régions. Le tableau 4 reprend pour chacune de ces régions et de ces dates, l'âge moyen et les proportions de moins de 20 ans et de plus de 65 ans.

En 1975, il n'y a donc guère que 25 ans, seuls les pays industrialisés - dont nous venons de parler et que nous retrouvons bien sûr dans le groupe des pays dits développés - avaient sensiblement vieilli à la base comme au sommet. Ils constituaient « le vieux monde ». Le reste de la planète (80% environ de la population) en était toujours à 50% et plus de jeunes, à plus ou moins 4% de personnes âgées, à des moyennes d'âges autour de 23 ans. Avec les reculs - variables selon les régions - de la fécondité et de la mortalité dans les années 1970, 1980 et 1990, on observe déjà en 2000 une certaine diversification régionale des structures d'âges et du vieillissement qui ne fera sans aucun doute que s'accentuer d'ici 2025.

L'Asie de l'Est se détache très vite des autres régions, avec, d'une part, un fort vieillissement à la base qui se poursuivra jusqu'en 2025, et d'autre part, un vieillissement au sommet déjà visible en 2000, mais qui s'accélérera surtout d'ici 2025. A cette date, ses structures d'âge seront pratiquement celles de l'Europe en 2000.

Dans *les autres régions d'Asie* ou en *Amérique Latine*, le processus est engagé, mais il est et sera beaucoup moins brutal : aucune de ces régions d'ailleurs ne dépasserait en 2025 les 10%

⁵ Et en excluant l'Albanie demeurée jeune, avec 6% seulement de personnes âgées.

de personnes âgées. *L'Afrique du Nord* suit, mais ce n'est qu'après 2010 que le vieillissement au sommet se fera véritablement sentir.

Il n'y a que *l'Afrique sub-saharienne* à être demeurée quasi stable depuis 25 ans, avec des déclins de fécondité tout récents dans l'ensemble et parfois plus lents qu'ailleurs. La part des jeunes commence seulement à reculer, celle des vieux n'aura encore que peu augmenté en 2025. Mais comme les autres continents, l'Afrique n'est point un tout homogène. D'ici 2025 par exemple, les proportions des plus de 60 ans devraient augmenter d'au moins 25% dans 14 pays sur 47 et de moins de 25% dans 20 pays ; elles devraient même encore légèrement baisser (rajeunissement par le sommet) dans 13 pays, donc dans près d'un pays sur quatre (B. Schoumaker, s.d.). Par ailleurs, l'incertitude quant au futur démographique de la région est, à notre avis, plus grande qu'ailleurs (D. Tabutin, 1997), en raison du caractère récent des baisses de la fécondité dans la majorité des pays (quels rythmes auront-elles dans les 20 ans à venir ?), en raison aussi de l'impact du SIDA sur les structures d'âges qui pourrait se traduire par un léger recul de la proportion des personnes âgées. Nous y reviendrons dans le point sur le vieillissement absolu.

TABLEAU 4. PROPORTIONS DE MOINS DE 20 ANS, PROPORTIONS DE PLUS DE 65 ANS
ET ÂGES MOYENS DANS DIX RÉGIONS DU MONDE EN 1975, 2000 ET 2025.

| Grande région | % de moins de 20 ans | | | % de plus de 65 ans | | | Âges moyens | | |
|---------------------|----------------------|------|------|---------------------|------|------|-------------|------|------|
| | 1975 | 2000 | 2025 | 1975 | 2000 | 2025 | 1975 | 2000 | 2025 |
| Afrique du Nord | 55 | 47 | 34 | 3,8 | 4,0 | 7,0 | 23,1 | 25,6 | 31,9 |
| Afrique sub-sahara | 55 | 54 | 46 | 3,1 | 3,3 | 3,7 | 22,7 | 22,8 | 24,6 |
| Amérique centrale | 57 | 45 | 33 | 3,7 | 4,5 | 8,4 | 22,1 | 26,1 | 32,9 |
| Amérique du Sud | 50 | 40 | 31 | 4,4 | 5,6 | 9,8 | 24,9 | 28,5 | 34,4 |
| Asie de l'Est | 47 | 32 | 24 | 4,7 | 7,7 | 14,2 | 26,0 | 32,6 | 39,6 |
| Asie de l'Ouest | 52 | 45 | 37 | 4,3 | 4,8 | 7,3 | 24,1 | 26,3 | 31,0 |
| Asie Sud et Centre | 52 | 43 | 32 | 3,6 | 4,6 | 8,0 | 23,7 | 27,0 | 33,3 |
| Océanie | 41 | 33 | 28 | 7,5 | 10,0 | 14,8 | 29,9 | 33,7 | 37,6 |
| Amérique du Nord | 35 | 28 | 24 | 10,3 | 12,5 | 19,0 | 33,1 | 36,7 | 40,8 |
| Europe | 32 | 24 | 20 | 11,4 | 14,7 | 21,0 | 34,6 | 38,9 | 43,8 |
| Pays pauvres | 55 | 53 | 45 | 3,1 | 3,1 | 4,0 | 22,5 | 23,0 | 26,3 |
| Pays intermédiaires | 51 | 41 | 31 | 4,0 | 5,4 | 9,4 | 24,4 | 28,4 | 34,4 |
| Pays développés | 33 | 25 | 21 | 10,7 | 14,4 | 20,9 | 34,0 | 38,6 | 43,1 |
| Le Monde | 47 | 39 | 31 | 5,6 | 6,9 | 10,4 | 26,7 | 29,8 | 34,6 |

Source : United nations, 1999

Point de surprise sur les différences actuelles et futures de structures d'âges entre les trois groupes de pays que nous avons définis selon leur niveau de développement économique (tableau 4), dans la mesure où les pays pauvres sont en majorité des pays africains et où les pays développés sont les pays industrialisés européens et nord-américains. Le groupe des pays dits intermédiaires, très hétérogène avec 95 pays sur un total de 184, aurait en 2025 des structures d'âges voisines de celles de l'Europe en 1975. La dynamique est loin d'être achevée.

Le vieillissement est un phénomène désormais presque universel, mais nous l'avons vu, il s'est déclenché à des périodes variables et se déroule, et se déroulera, à des rythmes divers. Cela conduit à des chronologies différentes selon les régions ou les pays.

2.4 Une grande diversité dans les durées historiques du processus

Nous définirons la durée du processus de vieillissement (au sommet) comme le temps requis pour passer de 5 à 20% de proportions de personnes de plus de 65 ans. En partant des données historiques pour le monde occidental et en s'appuyant (avec prudence) sur les prévisions des Nations Unies pour les pays en développement, nous avons estimé le nombre d'années nécessaires pour passer de 5 à 10, de 10 à 15 et de 15 à 20%, le total donnant la durée du processus. Le tableau 5 présente aussi, pour quelques régions et un échantillon de pays, les années de départ (à 5%) et d'arrivée (à 20%).

TABLEAU 5 : DURÉES REQUISES (OU PRÉVISIBLES) PAR RÉGION

POUR LE PASSAGE DES PROPORTIONS DE 65 ANS ET PLUS DE 5 À 10, DE 10 À 15 ET DE 15 À 20%

| Région et pays | Année des 5% | Durées (en années) pour le passage de | | | Année des 20% | Durée totale du processus |
|------------------------|--------------|---------------------------------------|----------|----------|--------------------------|---------------------------|
| | | 5 à 10% | 10 à 15% | 15 à 20% | | |
| Europe | 1860 | 108 | 33 | 21 | 2022 | 162 |
| Dont | | | | | | |
| France | 1840 | 100 | 55 | 35 | 2020 | 190 |
| Allemagne | 1885 | 67 | 25 | 35 | 2012 | 127 |
| Suède | 1855 | 91 | 28 | 37 | 2011 | 156 |
| Italie | 1868 | 97 | 24 | 18 | 2007 | 139 |
| Amérique du Nord | 1925 | 47 | 43 | 13 | 2028 | 103 |
| Asie de l'Est | 1979 | 33 | 15 | 10 | 2037 | 58 |
| dont | | | | | | |
| Japon | 1952 | 32 | 12 | 11 | 2007 | 55 |
| Chine | 1982 | 35 | 12 | 11 | 2038 | 56 |
| Asie du Sud | 2005 | 27 | 15 | - | vers fin 21 ^e | ± 100 |
| Dont | | | | | | |
| Inde | 2000 | 31 | 18 | - | vers 2080 | ± 80 |
| Amérique centrale | 2005 | 26 | 14 | - | vers 2070 | ± 65 |
| Dont | | | | | | |
| Mexique | 2002 | 25 | 12 | 16 | 2055 | 53 |
| Cuba | 1960 | 42 | 15 | 12 | 2029 | 69 |
| Amérique du Sud | 1991 | 34 | 18 | - | vers 2080 | ± 90 |
| Dont | | | | | | |
| Chili | 1965 | 51 | 16 | - | vers 2070 | ± 100 |
| Brésil | 1999 | 25 | 18 | - | vers 2080 | ± 80 |
| Monde en développement | 1999 | 32 | 29 | - | vers fin 21 ^e | ± 100 |
| Monde « développé » | 1890 | 80 | 32 | 20 | 2022 | 132 |
| Ensemble monde | 1947 | 75 | 21 | - | vers fin 21 ^e | ± 150 |

Source des données de base : United Nations, 1999 ; Mitchell, 1992. Hypothèse moyenne des Nations Unies.

Les dates *d'amorce du vieillissement*, celles auxquelles une région ou un pays atteint les 5% de personnes âgées, vont de 1860 pour l'Europe, 1925 pour l'Amérique du Nord, 1952 pour le Japon à 1982 pour la Chine et 1991 pour l'Amérique du Sud dans son ensemble. Il faudra attendre 2002 pour le Mexique, 2005 pour l'ensemble de l'Asie du Sud et sans doute 2015 pour l'Afrique. En moyenne, cela donne 1890 pour le Nord et 1999 pour le Sud, plus d'un siècle d'écart donc dans l'amorce du processus entre mondes « riche » et « pauvre ».

La *fin du processus*, date à laquelle les 20% sont atteints, est proche en Europe (entre 2007 pour l'Italie et 2020 pour la France), un peu plus lointaine⁶ pour l'Amérique du Nord et Cuba (vers 2030) ou pour l'Asie de l'Est et la Chine (vers 2040). En revanche, il faudra attendre la fin du 21^e siècle pour de nombreuses régions et pays. On a près de 80 années d'écart entre les pays du Nord (2022 en moyenne) et les pays du Sud (vers 2095).

La durée totale du processus, et bien sûr sans doute les problèmes sous-jacents, est - et sera - dès lors fort variable : l'Europe mettra 160 ans pour passer de 5 à 20% de personnes âgées, l'Amérique du Nord (partie plus tard) seulement une centaine d'années, comme l'Asie du Sud et l'Amérique du Sud, au cours, eux, du siècle à venir. Mais certaines régions ou certains pays iront beaucoup plus rapidement : l'Asie de l'Est dans son ensemble (en 58 ans) avec le Japon (en 55 ans) et la Chine (en 56 ans), Cuba ou mieux le Mexique (en 53 ans si l'on se fie aux perspectives). Un rythme trois fois plus rapide que celui de l'Europe ! Le monde développé aura définitivement vieilli en 132 ans en traversant le 20^e siècle, le monde en développement le fera plus rapidement, en une centaine d'années au cours du 21^e siècle.

Venons-en au problème du vieillissement absolu, autrement dit à l'augmentation du nombre des personnes âgées.

3. Du vieillissement relatif au vieillissement absolu : l'augmentation du nombre de personnes âgées dans le monde

N'étudier que le *vieillissement relatif*, dont nous venons de décrire rapidement l'histoire et les perspectives, ce serait oublier que les problèmes du vieillissement, en termes d'offres de services de santé ou de logements, de coûts de la sécurité sociale, de financement des pensions... dépendent aussi directement du nombre des personnes âgées, de leur accroissement (positif ou négatif) et de leurs caractéristiques. Ce *vieillissement absolu* peut survenir avec ou sans vieillissement relatif et concerne donc dès maintenant l'ensemble du monde.

3.1 Une comparaison Nigeria - Europe du Nord

En guise d'illustration du problème relatif / absolu, prenons en 1990 un pays (le Nigeria) et une région (l'Europe du Nord) à populations comparables (autour de 90 millions), mais à états transitionnels et structures d'âges différents : le Nigeria est très jeune, a une croissance rapide de près de 3% et ne serait en 2050 qu'en début de vieillissement relatif (7,7% alors de plus de 65 ans) ; l'Europe du Nord, déjà âgée et à croissance quasiment nulle, passerait, elle, de 15 à 25% de personnes âgées (tableau 6).

Deux histoires, deux scénarios dans les rythmes actuels et à venir du vieillissement absolu : d'ici 2050 la population des plus de 65 ans n'augmentera en Europe que de 1,6 fois, tandis qu'elle sera multipliée par 7,7 au Nigeria. Et en 2060, à des niveaux de vieillissement relatif tout à fait différents (26 et 9%), les populations âgées seront aussi nombreuses. *Plus une population est jeune et a crû rapidement depuis des décennies, plus son potentiel de vieillissement absolu est important*. Ils le sont et le seront particulièrement dans les pays du Sud.

⁶ Selon bien sûr les projections dont l'incertitude s'accroît avec l'éloignement de l'échéance.

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE ABSOLU DE PERSONNES ÂGÉES DE 1990 À 2050 AU NIGERIA ET DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE DU NORD

| Année | Nigeria | | | Europe du Nord (1) | | |
|-------|------------------------|------------------|-------------------------|------------------------|------------------|-------------------------|
| | Pop. Totale (milliers) | % de 65 ans et + | Pop. 65 et + (milliers) | Pop. Totale (milliers) | % de 65 ans et + | Pop. 65 et + (milliers) |
| 1990 | 87 000 | 2,8 | 2 440 | 92 500 | 15,3 | 14 150 |
| 2000 | 111 500 | 3,0 | 3 330 | 94 400 | 15,6 | 14 730 |
| 2010 | 138 700 | 3,3 | 4 580 | 95 200 | 16,9 | 16 090 |
| 2020 | 168 200 | 3,4 | 5 720 | 95 800 | 19,9 | 19 060 |
| 2030 | 197 100 | 4,0 | 7 880 | 95 300 | 23,1 | 22 010 |
| 2040 | 221 100 | 5,5 | 12 160 | 93 200 | 24,9 | 23 210 |
| 2050 | 244 300 | 7,7 | 18 810 | 90 700 | 25,1 | 22 770 |

Source : United Nations, 1999. Hypothèse moyenne.

- 1) L'Europe du Nord (définition des Nations Unies) rassemble ici le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, l'Irlande, la Lituanie, la Norvège, la Suède et la Grande-Bretagne.

3.2 La croissance rapide des populations âgées dans le Sud

Les populations âgées augmenteront dans le monde entier à un rythme soutenu de plus de 3% par an jusque vers 2050 (tableau 7). Mais c'est le résultat de mouvements inverses : les croissances ralentissent depuis 20 ans dans les pays industrialisés et déjà âgés, elles iront en revanche en s'accélérant jusqu'en 2025 dans les pays intermédiaires ; elles iraient même jusqu'à atteindre près de 7% entre 2025 et 2050 dans les pays les plus pauvres, là où le vieillissement relatif sera encore le plus bas.

TABLEAU 7 : TAUX MOYEN ANNUEL (%) DE CROISSANCE DES EFFECTIFS DE LA POPULATION DES PLUS DE 65 ANS SELON LE TYPE DE PAYS ET PAR PÉRIODE DE 1950 À 2050

| Groupe de pays | 1950-75 | 1975-00 | 2000-25 | 2025-50 |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|
| Pays les plus pauvres | 2,5 | 3,3 | 4,4 | 6,8 |
| Pays intermédiaires | 3,0 | 4,3 | 4,8 | 3,8 |
| Pays développés | 2,9 | 1,9 | 1,7 | 0,7 |
| Le Monde | 2,9 | 3,1 | 3,6 | 3,0 |

Source : United Nations, 1999. Hypothèse moyenne.

Le tableau 8 illustre l'évolution des effectifs des plus de 65 ans depuis 1950 (base 100 à cette date) pour nos trois groupes de pays et sept grandes régions du monde, avec des perspectives jusqu'en 2025.

De 1950 à 2000, c'est déjà dans les régions du Sud que la croissance des personnes âgées aura été la plus forte, notamment dans les pays intermédiaires et en Amérique Latine. Mais c'est maintenant et pendant 50 ans que les divergences vont s'accentuer : d'ici 25 ans, les effectifs des plus de 65 ans feront plus que doubler dans chacune des régions du Sud, alors qu'ils augmenteront de 78% en Amérique du Nord et de 37% seulement en Europe. Il en résultera rapidement une autre répartition géographique de ces populations âgées.

3.3 Une nouvelle géo-politique de la vieillesse

« *On est au début d'une transformation radicale de la répartition géographique de la vieillesse* », écrivait-on en 1986 (D. Tabutin, 1986, p. 1096). Depuis les choses se sont peut-

être même accélérées. Dans la distribution relative des personnes âgées dans le monde, les pays développés reculeront rapidement : de 50% en 1950 à 41% aujourd'hui, 31% en 2025 et sans doute 20% en 2050 (tableau 8). Vers 2025, plus d'une personne âgée sur deux sera en Asie, près d'une sur trois dans la seule Asie de l'Est. De 2000 à 2050, l'Europe passera de 26 à 12% des personnes âgées de la planète.

Vieillissements relatif et absolu sont déjà et seront de plus en plus des problèmes universels.

Venons-en aux déterminants démographiques du vieillissement des populations, au rôle respectif (bien connu) des reculs de la fécondité et de la mortalité, à celui (moins classique) des migrations internationales dans l'histoire récente de l'Europe.

TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES 65 ANS ET PLUS
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DANS LE MONDE DE 1950 À 2025

| Région | Évolution (base 100 en 1950) | | | | Répartition géographique (%) | | | |
|---------------------|------------------------------|------|------|------|------------------------------|-------|-------|-------|
| | 1950 | 1975 | 2000 | 2025 | 1950 | 1975 | 2000 | 2025 |
| Afrique | 100 | 180 | 350 | 730 | 5,4 | 5,5 | 6,0 | 6,3 |
| Amérique Latine | 100 | 220 | 450 | 1060 | 4,8 | 6,0 | 6,7 | 8,1 |
| Asie de l'Est | 100 | 170 | 380 | 800 | 22,9 | 22,4 | 27,3 | 30,0 |
| Autres régions Asie | 100 | 175 | 370 | 820 | 21,0 | 20,9 | 24,3 | 28,3 |
| Océanie | 100 | 170 | 320 | 615 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| Amérique du Nord | 100 | 180 | 275 | 490 | 10,8 | 10,9 | 9,3 | 8,5 |
| Europe | 100 | 170 | 240 | 330 | 34,4 | 33,6 | 25,7 | 18,1 |
| Pays pauvres | 100 | 165 | 305 | 665 | 5,0 | 4,6 | 4,7 | 5,3 |
| Pays intermédiaires | 100 | 180 | 380 | 860 | 46,0 | 46,5 | 54,5 | 63,6 |
| Pays développés | 100 | 175 | 270 | 400 | 49,0 | 48,9 | 40,8 | 31,1 |
| Le Monde | 100 | 175 | 320 | 630 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Nations Unies (1999), hypothèse moyenne

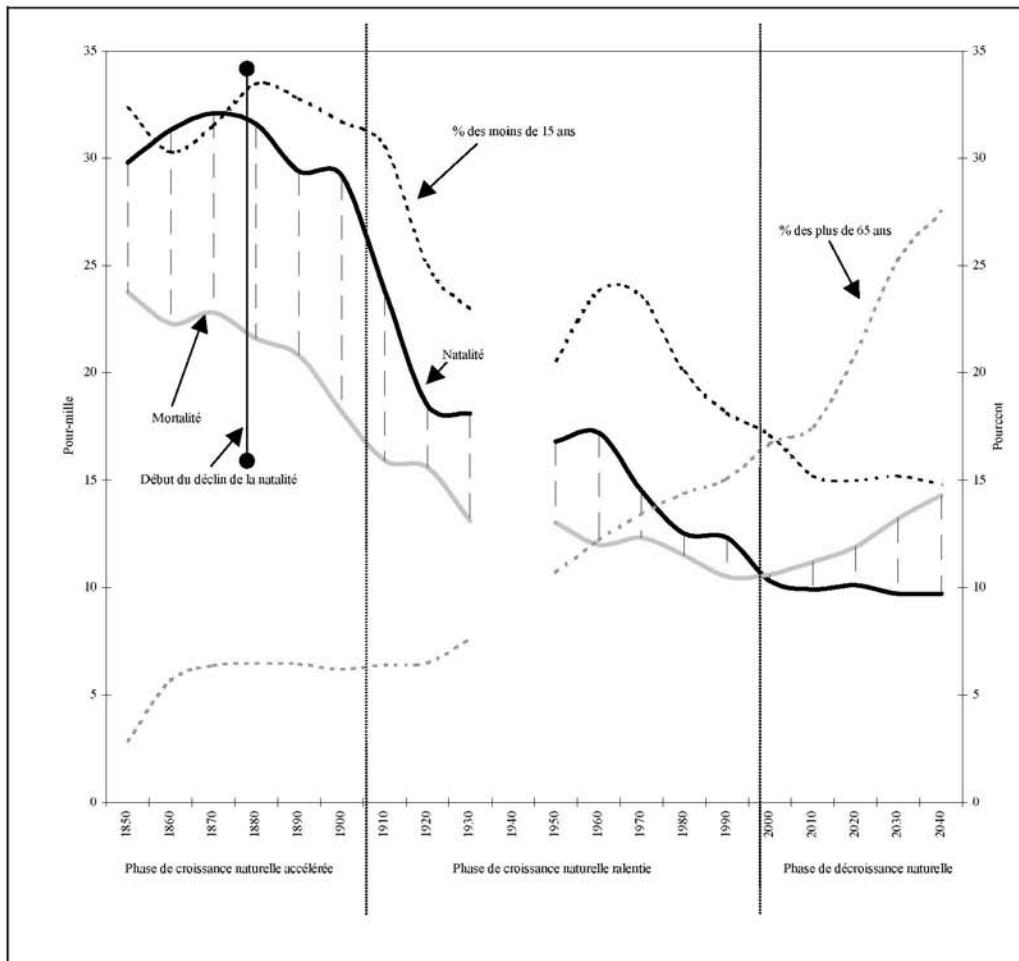
4. Les déterminants démographiques du vieillissement de la population.

4.1 De la transition démographique au vieillissement de la population

Comme nous l'avons constaté, le vieillissement de la population est un processus irréversible, déjà largement entamé dans les pays occidentaux et dans les « nouveaux pays industrialisés d'Asie » et qui touche ou touchera à court et moyen termes tous les pays de la planète. Le vieillissement de la population est « l'enfant » de la transition démographique et plus précisément des changements fondamentaux qui affectent les comportements de fécondité et la longévité des populations. En réduisant leur fécondité et en augmentant à tous les âges leur chance de survie, les populations fabriquent leur vieillissement. Pour P. Bourdellais (1997, p. 211), « (...) l'explication des rapports variables entre les grands groupes d'âges réside bien dans la chronologie et dans la forme de la transition démographique ».

Le graphique 4 présente le schéma de la transition démographique adapté aux données de la Belgique. Nous y avons ajouté l'évolution des proportions de la population âgée de moins de 15 ans et de plus de 65 ans, des indicateurs exprimant le vieillissement par la base et par le sommet de la pyramide des âges.

GRAPHIQUE 4 : LE SCHÉMA DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ADAPTÉ AU CAS D'UN PAYS OCCIDENTAL : LA BELGIQUE



Rappelons très brièvement que dans le cas des pays occidentaux, la transition démographique traduit le passage d'un régime démographique à un autre, d'une situation de forte mortalité (environ 25 à 30 %) et de forte natalité (environ 30 à 40 %) qui prévalaient durant une grande partie du XIX^e siècle à la situation actuelle de faibles mortalité et natalité. Entre ces deux régimes d'équilibre démographique, la natalité et la mortalité n'ont pas diminué partout au même moment ni au même rythme. Dans la plupart des régions occidentales, la diminution de la mortalité a précédé la chute de la natalité : *c'est la phase de croissance naturelle élevée* qui fut plus ou moins intense et plus ou moins longue compte tenu de l'intensité des baisses de la natalité et de la mortalité et de l'ampleur du décalage entre ces deux mouvements (Chesnais, 1986). Durant cette phase, il n'y a pas à proprement parlé de vieillissement démographique, les indicateurs (âge moyen ou médian, % de jeunes et de personnes âgées) demeurant assez stables. Celui-ci ne s'enclenche réellement que durant *la phase de croissance naturelle ralentie*, marquée par une chute rapide de la natalité et, en bout de course, par une situation de quasi égalité entre les taux de natalité et de mortalité. C'est la situation actuelle de la plupart des pays dits « développés » qui accusent d'une part une croissance démographique très faible, voire même

négative, et d'autre part, un vieillissement prononcé de leur population. Comme nous l'avons vu pour la Suède, les effectifs des jeunes sont aujourd'hui presque équivalents à ceux des personnes âgées, alors qu'au début de la transition, le rapport était environ de 5 jeunes de moins de 15 ans pour 1 personne de plus de 65 ans.

Comme l'avait évoqué il y a 15 ans M. Loriaux (1990) lors de la Chaire Quetelet 1986 consacrée au vieillissement de la population, cette seconde phase ne s'achèvera pas nécessairement par l'équilibre des niveaux de natalité et de mortalité. Il y a fort à parier qu'à l'avenir, la fécondité fluctuera autour d'un seuil relativement bas, alors que la longévité continuera de progresser. Mais, face à la mort, l'homme est toujours en sursis. Or, les générations qui ont profité des progrès réalisés dans le domaine de la santé, plus nombreuses que leurs aînées à l'heure de la mort, devront fatallement s'éteindre. Le chiffre annuel des décès dépasserait alors celui des naissances et ce, même si la fécondité retrouvait le niveau de remplacement des générations. Plusieurs pays, comme l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Roumanie ou encore la Russie sont déjà confrontés à ce déficit naturel (Conseil de l'Europe, 1999). Si l'on en croit le scénario moyen proposé par les Nations Unies (1999), cette *phase de décroissance naturelle* s'inscrit dans l'avenir démographique des régions européennes : elle est déjà en marche en Europe de l'Est, elle est imminente dans l'Europe du Sud et elle est prévue à l'horizon 2015 pour l'Europe de l'Ouest et 2025 pour l'Europe du Nord. Cette troisième phase se caractériserait en outre par la prépondérance numérique des aînés par rapport aux jeunes générations : en 2050 on devrait dénombrer environ deux personnes âgées de plus de 65 ans pour un jeune de moins de 15 ans en Europe.

4.2 Le rôle respectif de la fécondité et de la mortalité dans le vieillissement de la population

Trois facteurs directs peuvent influencer la structure par âge de la population : les évolutions respectives de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales. Ensuite, la pyramide des âges n'illustre pas seulement les grandes étapes de ce mouvement de fond qu'est la transition démographique, elle porte également les traces des grands événements conjoncturels qui ont jalonné, l'espace d'un siècle, l'histoire des populations. Ceux-ci se manifestent par l'existence de « classes creuses » ou de « classes pleines » qui peuvent elles-mêmes amplifier ou contrecarrer l'impact des évolutions des comportements démographiques sur le vieillissement de la population.

4.2.1 Le rôle déterminant de la baisse de la fécondité

Le facteur initial du vieillissement démographique est, hier comme aujourd'hui, le déclin de la fécondité, la mortalité n'intervenant que lorsqu'elle est faible, ce qui est le cas actuellement des pays occidentaux et des nouveaux pays industrialisés d'Asie. Le fait est bien connu, mais reprenons rapidement la démonstration proposée par H. Léridon et L. Toulemon dans leur manuel de démographie (1997). En se référant aux tables de populations stables proposées par Coale et Demeny (1983), on observe qu'à mortalité invariable, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans augmente de 3 à 14% lorsque la fécondité diminue de 6 enfants par femme à 2, pour une espérance de vie de 30 ans. L'augmentation de l'espérance de vie ne modifie guère cette évolution : avec une espérance de vie de 60 ans et une baisse identique de la fécondité, la part relative des personnes âgées s'accroît de 3 à 16%. Il faut que l'espérance de vie dépasse le cap des 70 ans pour observer une augmentation plus sensible de la proportion de personnes âgées, les gains en années vécues se situant alors essentiellement aux âges avancés (tableau 9).

TABLEAU 9 : PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS DANS DIVERSES POPULATIONS STABLES, SELON LES NIVEAUX DE FÉCONDITÉ ET DE MORTALITÉ (COALE ET DEMENY, MODÈLES OUEST, SEXE FÉMININ)

| Taux brut de reproduction | Espérance de vie à la naissance | | | | | | |
|---------------------------|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 20 ans | 30 ans | 40 ans | 50 ans | 60 ans | 70 ans | 80 ans |
| 3,0 | 3,2% | 3,1% | 3,0% | 3,0% | 2,9% | 3,0% | 3,6% |
| 2,0 | 5,8% | 5,5% | 5,9% | 6,0% | 5,9% | 6,1% | 7,5% |
| 1,5 | 8,5% | 8,7% | 9,0% | 9,1% | 9,2% | 9,6% | 11,9% |
| 1,0 | 13,4% | 14,2% | 14,9% | 15,4% | 15,6% | 16,5% | 20,2% |
| 0,8 | 16,5% | 17,8% | 18,9% | 19,8% | 20,1% | 21,2% | 25,9% |

Tableau repris de Léridon, Toulemon (1997).

Un autre exemple, concernant cette fois la proportion des personnes âgées de moins de 15 ans dans diverses populations stables, nous est fourni par P. Festy (1999). Les résultats présentés par le tableau 10 montrent que l'augmentation sensible de l'espérance de vie à la naissance, de 40 à 70 ans, ne modifie presque pas la proportion des moins de 15 ans, quel que soit le niveau de la fécondité. Inversement, cette proportion accuse une diminution sensible lorsque la fécondité baisse.

TABLEAU 10 : PROPORTION DES MOINS DE 15 ANS ET PLUS DANS DIVERSES POPULATIONS STABLES, SELON LES NIVEAUX DE FÉCONDITÉ ET DE MORTALITÉ

| Nombre d'enfants par femme | Espérance de vie à la naissance | | |
|----------------------------|---------------------------------|--------|--------|
| | 40 ans | 55 ans | 70 ans |
| 2 | / | 18% | 19% |
| 4 | 32% | 34% | 36% |
| 6 | 42% | 45% | 46% |

Tableau repris de Festy (1999).

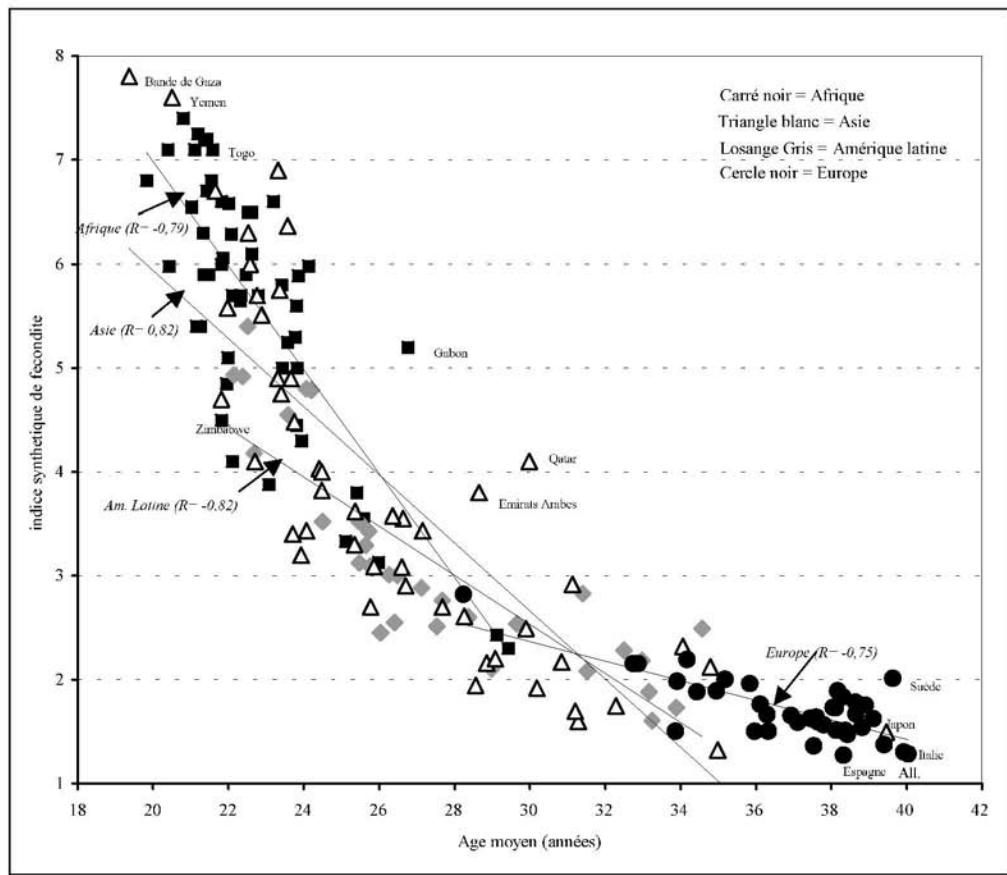
Le vieillissement démographique concerne d'abord et essentiellement la base de la pyramide des âges et ce n'est que parce que la proportion des jeunes diminue, suite au déclin de la fécondité, que le poids relatif des personnes âgées augmente au sein de la population totale. Dans son histoire du vieillissement de la population en France, P. Bourdelaïs (1997) soutient qu'il existe une relation relativement étroite entre la rapidité du vieillissement démographique et la plus ou moins grande précocité de la baisse volontaire de la fécondité. Ainsi, l'antériorité de la France dans le processus de la transition démographique expliquerait la lenteur et la régularité de son vieillissement, par rapport à des pays moins précoce comme l'Angleterre⁷ ou l'Allemagne. A l'opposé, plus la chute de la fécondité est récente, plus elle est brutale et plus le vieillissement de la population est rapide. Un exemple parlant nous est fourni par les pays du sud de l'Europe, longtemps à la traîne dans leur processus de transition démographique mais qui subissent depuis deux décennies une chute drastique de leur fécondité. Aujourd'hui, celle-ci a atteint des niveaux très bas et ces pays figurent d'ores et déjà parmi les plus vieillis de la planète. Cette relation entre, d'une part la précocité et le rythme de la baisse de la fécondité, et d'autre part, l'intensité du vieillissement démographique s'observe dans l'histoire des populations occidentales comme du Japon et se vérifie aujourd'hui dans le

⁷ Dans leur comparaison des histoires démographiques de la France et de l'Angleterre, J. Vallin et G. Caselli (1999) estiment qu'en maintenant un écart de fécondité d'environ 1,5 enfant pendant un siècle et demi, l'Angleterre a entamé son vieillissement démographique bien après la France.

cas des pays moins développés. Ainsi, on peut déjà prédire que la chute irrésistible de la fécondité que connaissent les pays du Maghreb se traduira par un vieillissement beaucoup plus rapide que celui des pays européens (Ouadah-Bedidi, Vallin, 2000).

L'impact de la baisse irréversible de la fécondité sur le vieillissement démographique est indéniable. Le graphique 5 qui croise l'indice synthétique de fécondité (1990-1995) et l'âge moyen de la population (2000) confirme la relation négative ($r = -0,75$) qui relie ces deux indicateurs ; plus la fécondité est basse, plus la population est en moyenne âgée, et inversement. Néanmoins, à l'échelle de la planète, leur relation est davantage curvilinéaire que linéaire. C'est qu'en Afrique notamment, l'âge moyen de la population varie faiblement alors que le spectre des différences, dans le cadre de la fécondité, est assez étendu. Pour certains pays (tableau 11), la baisse de la fécondité s'est accompagnée d'une diminution de la mortalité infantile et juvénile, celle-ci compensant en terme de survie l'impact négatif sur la base de la pyramide des âges de la chute de la fécondité. Ainsi, par exemple, l'âge moyen de la population de la Somalie et du Zimbabwe est identique (21 ans), mais dans le premier cas, la fécondité est de 7,3 enfants en moyenne par femme pour une mortalité infantile de 165‰, alors que dans le second, ces deux indices sont respectivement de 4,5 enfants par femme et de 67‰.

GRAPHIQUE 5 : LA RELATION ENTRE L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION (2000)
ET L'INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (1990-1995)($R=-0,75$)



Source : Nations Unies (1999). Hypothèse moyenne

TABLEAU 11 : VIEILLISSEMENT, FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ INFANTILE DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE

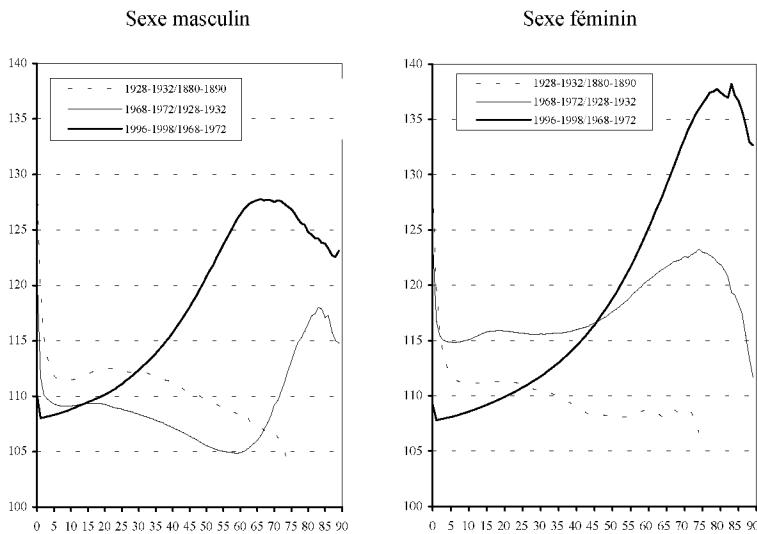
| Pays | Âge moyen (2000) (en années) | Indice synthétique de fécondité (1990-1995) | Quotient de mortalité infantile (%) (1990-1995) |
|------------|---------------------------------|--|--|
| Rwanda | 21,0 | 6,6 | 135 |
| Somalie | 21,2 | 7,3 | 165 |
| Éthiopie | 21,8 | 6,6 | 123 |
| Mozambique | 22,5 | 6,5 | 116 |
| Tchad | 23,2 | 6,6 | 122 |
| Zimbabwe | 21,0 | 4,5 | 67 |
| Botswana | 21,9 | 4,9 | 53 |
| Swaziland | 22,0 | 5,1 | 75 |
| Cap Vert | 23,1 | 3,9 | 64 |
| Soudan | 23,4 | 5,0 | 85 |

Source : Nations Unies (1999). Hypothèse moyenne

4.2.2 Le rôle des progrès de la longévité

L'allongement de la vie constitue le second facteur du vieillissement démographique, mais cette fois, c'est le sommet de la pyramide des âges qui est concerné. Pourtant, dans un premier temps, le recul de la mortalité contribue d'abord au rajeunissement de la structure par âge. Ainsi, la baisse de la mortalité observée dans la plupart des pays occidentaux au cours des dernières décennies du 19^e siècle a profité à tous les groupes d'âges, mais la lutte contre les maladies infectieuses et parasitaires a d'abord conduit à une baisse rapide de la mortalité des enfants (graphique 6). Celle-ci sera en grande partie responsable de l'augmentation sensible de l'espérance de vie à la naissance jusqu'aux années 1950-1960 (Perrenoud, 1998 ; Caselli et al., 1999). Cette phase est actuellement en cours dans les pays dits « moins développés » (Tabutin, Schoumaker, s.d.).

GRAPHIQUE 6 : LES GAINS D'ESPÉRANCE DE VIE SELON L'ÂGE EN BELGIQUE (RAPPORT DES TABLES DE MORTALITÉ : LES ESPÉRANCES DE VIE DE LA TABLE LA PLUS ANCIENNE SONT RAMENÉES À UN INDICE 100)



Les chances de survie ont augmenté à tout âge au cours du 20^e siècle dans les pays occidentaux. Il faudra néanmoins attendre les années 1970 et les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers pour constater une baisse rapide de la mortalité aux âges élevés, et davantage chez les femmes que chez les hommes. Le cas de la Belgique, qui peut être une référence occidentale, est explicite (tableau 12). Ainsi, en une quinzaine d'année, grossièrement de 1974 à 1989, l'espérance de vie à 60 ans des hommes a progressé autant que de 1880 à 1974. Et comme le démontrent les deux dernières tables de mortalité, les gains s'intensifient encore. Les progrès réalisés du côté féminin sont à peine moins spectaculaires. Une autre clé de lecture pour illustrer les progrès réalisés en terme de longévité peut être fournie par l'évolution de la répartition des décès selon l'âge dans les tables de mortalité (tableau 13). A la fin du 19^e siècle, en Belgique, le quart des décès concernait les enfants de moins de 10 ans et environ 35% les personnes âgées de plus de 65 ans. Depuis, on constate un déplacement spectaculaire de l'âge au décès si bien qu'aujourd'hui, ces derniers se concentrent surtout aux âges élevés. Dans la dernière table de mortalité de l'I.N.S., 81% des décès masculins et 90% des décès féminins se produisent au-delà de 65 ans, 42% des décès masculins et 65% des décès féminins ont lieu après 80 ans. En d'autres termes, aujourd'hui, contrairement à hier et à la situation observée de nos jours dans de nombreux pays du sud de la planète, où la mort continue à faucher allègrement les jeunes générations, dans les pays dits « développés », la mort devient de plus en plus une affaire de vieux.

TABLEAU 12. L'ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À CERTAINS ÂGES : LE CAS DE LA BELGIQUE

| Tables de mortalité | Hommes | | | Femmes | | |
|---------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | Espérance de vie à la naissance | Espérance de vie à 60 ans | Espérance de vie à 80 ans | Espérance de vie à la naissance | Espérance de vie à 60 ans | Espérance de vie à 80 ans |
| 1880-1890 | 43,3 | 13,4 | 4,4 | 46,5 | 14,7 | 4,8 |
| 1928-1932 | 56,0 | 14,5 | 4,7 | 59,8 | 15,9 | 5,2 |
| 1946-1949 | 62,0 | 15,5 | 5,2 | 67,3 | 17,5 | 5,8 |
| 1959-1963 | 67,7 | 15,5 | 5,3 | 73,5 | 18,7 | 6,1 |
| 1968-1972 | 67,8 | 15,2 | 5,4 | 74,2 | 19,2 | 6,3 |
| 1972-1976 | 68,6 | 15,5 | 5,5 | 75,1 | 19,7 | 6,5 |
| 1988-1990 | 72,4 | 17,6 | 6,1 | 79,1 | 22,5 | 7,8 |
| 1996-1998 | 74,6 | 19,3 | 6,8 | 81,0 | 24,0 | 8,7 |

Source : INS (1999).

Depuis une trentaine d'années, la baisse de la mortalité aux grands âges est la principale responsable du vieillissement de la population des pays occidentaux (Bourdais, 1997). Cette seconde phase du vieillissement démographique ne s'enclencherait réellement - et le cas de la Belgique le confirme - que lorsque l'espérance de vie à la naissance dépasse le cap des 70 ans. Celui-ci, selon P. Laslett (1999) marquerait l'émergence d'une nouvelle société, celle du troisième âge, dans laquelle la place des personnes âgées serait de plus en plus prépondérante. Il s'agit là de l'une des conséquences sociales majeures de la lente transition démographique européenne. Si l'on se réfère à ce seuil de 70 ans d'espérance de vie à la naissance, seuls 40% des pays de la planète sont actuellement concernés par cette phase du processus de vieillissement, l'Afrique et une bonne partie de l'Asie en sont encore les grandes absentes.

TABLEAU 13 : L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉCÈS À CERTAINS ÂGES :
LE CAS DE LA BELGIQUE

| Tables de mortalité | Hommes | | | Femmes | | |
|---------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|
| | < de 10 ans (%) | > 65 ans (%) | > 80 ans (%) | < de 10 ans (%) | > 65 ans (%) | > 80 ans (%) |
| 1880-1890 | 27,5 | 33,7 | 9,1 | 25,0 | 40,5 | 12,9 |
| 1928-1932 | 13,9 | 51,4 | 15,6 | 11,3 | 58,7 | 21,5 |
| 1946-1949 | 8,1 | 58,7 | 20,9 | 6,3 | 70,4 | 31,4 |
| 1959-1963 | 3,1 | 66,9 | 24,6 | 2,4 | 81,0 | 40,0 |
| 1968-1972 | 3,0 | 67,8 | 23,4 | 2,2 | 81,9 | 42,4 |
| 1972-1976 | 2,5 | 69,6 | 24,5 | 1,9 | 83,1 | 45,0 |
| 1988-1990 | 1,1 | 77,3 | 34,5 | 0,8 | 87,1 | 57,8 |
| 1996-1998 | 0,7 | 80,7 | 42,4 | 0,6 | 89,5 | 65,0 |

Source : INS (1999).

4.3 Les migrations internationales, une réponse au vieillissement démographique des populations occidentales ?

4.3.1 Vieillissement et immigration : un sujet controversé

Les migrations internationales répondent à un certain nombre d'objectifs : économique, lorsqu'il s'agit de s'adapter aux fluctuations du marché du travail, social, en permettant par exemple le regroupement familial, ou encore humanitaire, en accueillant les réfugiés. Mais des considérations démographiques ne pourront-elles pas guider à l'avenir les politiques migratoires ? En d'autres termes, des migrations de remplacement sont-elles une solution aux populations vieillissantes ?

L'immigration de main-d'œuvre étrangère s'est souvent vue attribuer une fonction de tampon lors de crises conjoncturelles. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1974, la politique de la plupart des gouvernements d'Europe occidentale s'est bornée à ouvrir et à fermer les robinets de l'immigration au gré des besoins. L'immigration eut essentiellement une fonction économique permettant, d'une part, de générer la croissance tout en réduisant la pression inflationniste sur les salaires, et d'autre part, de combler provisoirement et partiellement les besoins de main-d'œuvre dans des secteurs pénibles, peu salubres et souvent dénigrés par les nationaux.

A une époque où le vieillissement et le déclin démographique des populations européennes n'étaient pas encore à l'ordre du jour, la fonction économique des populations immigrées n'étaient que très rarement associée à une fonction démographique. Puis survint le premier choc pétrolier de 1973 et la récession économique qui en découle. La plupart des pays d'Europe occidentale décide de fermer les frontières à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée. Compte tenu des conditions économiques critiques de leur pays d'origine, la plupart des travailleurs ne souhaitaient pas rentrer chez eux. La surmasculinisation de cette population immigrée, les pressions exercées par certains groupes humanitaires et la volonté de contrecarrer le vieillissement démographique, poussèrent les gouvernements à autoriser le regroupement familial. De temporaire et conjoncturelle, l'immigration de main-d'œuvre s'est transformée en immigration de peuplement définitive. De masculine et adulte, elle est aussi devenue familiale (Eggerickx et al., 1999 ; Noirel, 1988).

Aujourd'hui, à l'heure où les résultats des perspectives démographiques se font de plus en plus alarmistes, où la peur du vieillissement et du déclin démographique s'inscrit en filigrane dans bien des discours, il n'est plus question de voiler le rôle démographique de l'immigration

et des populations étrangères dans l'évolution du paysage démographique global. Compte tenu d'un solde naturel proche de zéro, voire négatif, la croissance démographique d'un pays ne pourrait plus être assurée que par une balance migratoire positive, en d'autres termes, par un apport de populations immigrées. En outre, l'immigration étrangère pourrait, à priori, avoir un double impact sur le rajeunissement d'une population vieillie. D'une part, la structure par âge de la population immigrée est traditionnellement plus jeune que celle de nos populations. L'arrivée de ces immigrants ne pourra donc que renforcer les effectifs des jeunes générations et donc diminuer les tensions entre les classes d'âges actifs et les groupes d'âges inactifs. D'autre part, ces populations étrangères, notamment si elles sont originaires d'un pays du Tiers Monde, se distinguent par des niveaux de fécondité sensiblement supérieurs à ceux des populations des pays d'accueil. Il pourrait en résulter, à court ou moyen terme, un relèvement ou un maintien des taux de natalité, et par extension, du bilan naturel. Néanmoins, on observe une convergence plus ou moins rapide des comportements reproducteurs des populations immigrées par rapport à ceux des populations autochtones (Lesthaeghe et al., 1988). Enfin, une augmentation des flux migratoires pourrait juguler la diminution future de l'offre de main-d'œuvre. Mais, dans ce cadre socio-économique, il ne s'agit là que de l'un des mécanismes d'ajustement possible, aux côtés de l'accroissement de la durée de vie active ou de celui de l'activité féminine.

La question est de savoir si, sous prétexte d'infléchir certaines tendances démographiques à haut degré d'inertie, souvent considérées comme négatives, les pays occidentaux sont disposés à ouvrir le robinet de l'immigration, avec un débit sans commune mesure avec les situations antérieures. Car, si d'un côté, l'augmentation de la pression démographique dans les pays du Sud et l'émergence d'autres pôles d'émigration, notamment en provenance de l'Europe de l'Est, induisent une pression migratoire de plus en plus forte, de l'autre, l'immigration se heurte à un certain nombre de résistances d'ordre économique, politique et culturel (Quinet, 1994).

Au début de l'année 2000, une étude des Nations-Unies jetait le pavé dans la mare ! Selon les démographes de la Division de la population, l'Europe devrait accueillir 700 millions d'immigrés d'ici à 2050 pour maintenir l'équilibre du rapport entre les actifs et les non-actifs, qui est actuellement de 4 contre 1, et ainsi contrer l'effondrement de son système de retraite. Il faut bien admettre qu'il ne s'agit là que de conclusions purement comptables, mécanistes et surtout irréalistes (Léridon, 2000). Pour de nombreux scientifiques, la migration de remplacement ne peut constituer une réponse durable au vieillissement des populations. Selon M. Loriaux, « *prétendre le contraire suggère que l'Europe pourrait accueillir et « digérer » en un demi-siècle à peu près trois fois l'équivalent de sa population actuelle. Et, dans cette hypothèse, les immigrants et leurs descendants représenteraient, à cet horizon, les trois quarts de la population européenne (...) un tel scénario ne repose sur aucun fondement politique réaliste* » (Le Vif-l'Express, 2000). La relation vieillissement-immigration est d'autant plus caduque que, d'une part, les populations immigrées vieillissent elles aussi, et que d'autre part, comme le constate J. Costa-Lascoux, *les personnes âgées qui ont le plus besoin de soutien et nécessitent davantage d'aides sociales en France sont justement celles des populations immigrées*. Il n'empêche, en réponse à la multiplication des inégalités et de l'inhospitalité de nombreuses régions du globe, les déplacements massifs augmentent depuis quelques années et s'intensifieront encore très probablement à l'avenir. Mais il s'agit là de problèmes humanitaire et politique qui doivent être résolus à l'échelle de la planète et non pas par le bout de la lorgnette de la petite Europe vieillissante.

4.3.2 L'impact de l'immigration étrangère de ces dernières décennies ?

On peut néanmoins s'interroger si l'équation vieillissement-immigration trouve une assise solide dans le passé récent de nos sociétés. Quelle aurait été la trajectoire démographique de ces pays sans l'apport migratoire ? H. Le Bras (1991) a comparé la population d'un pays donné à ce quelle serait si, toutes choses étant égales par ailleurs, il n'y avait pas eu de migrations

depuis la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, en 1984, sous l'hypothèse d'une population fermée à l'immigration, on aurait dénombré 9,3 millions d'habitants en Belgique, alors que la population réellement observée s'élevait à 9,9 millions d'habitants. L'impact de l'immigration sur la croissance de la population totale est d'autant plus élevé si l'on considère l'émigration des nationaux. Par contre, l'effet de l'immigration sur la structure par âge de la population a été assez modeste : il en a résulté un rajeunissement de 0,8 année seulement de l'âge moyen, un apport relatif de 0,9% parmi les moins de 20 ans et quasi nul, parmi les 20-60 ans. L'effet des migrations internationales sur la répartition par âge de la population de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suède fut tout aussi modeste.

Une étude similaire a été réalisée récemment par T. Eggerickx et M. Poulain (1998). En prenant le cas de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Italie et de la Suède, les auteurs se sont interrogés sur l'impact des migrations internationales au cours de la décennie 1986-1995, marquée par une augmentation sensible des flux migratoires en direction des pays d'Europe Occidentale (Sopemi, 1997). La structure par âge des populations des quatre pays, observée à la date du 1^{er} janvier 1996, a été comparée à ce qu'elle serait devenue en l'absence de migrations internationales pendant la période 1986-1995 pour la Suède, les Pays-Bas et l'Italie et pendant la période 1991-1995 pour la Belgique. Deux hypothèses de travail ont été posées. La première suppose, pour tous les groupes d'âges, un bilan migratoire nul (autant de sorties que d'entrées) au cours de la période d'observation. La seconde, une approche « garde-fou », suppose qu'au cours de cette dernière, il n'y a pas eu d'immigrations (fermeture des frontières) alors que les émigrations étaient autorisées. Les résultats sont brièvement présentés au tableau 14.

TABLEAU 14 : L'IMPACT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES SUR LA STRUCTURE PAR ÂGE (1-1-1996) DE QUELQUES PAYS D'EUROPE

| Groupe d'âges | Belgique (1991-1995) | | | Italie (1986-1995) | | | Pays-Bas (1986-1995) | | | Suède (1986-1995) | | |
|---------------|----------------------|-------|-------|--------------------|-------|-------|----------------------|-------|-------|-------------------|-------|-------|
| | Obs. | Hyp 1 | Hyp 2 | Obs. | Hyp 1 | Hyp 2 | Obs. | Hyp 1 | Hyp 2 | Obs. | Hyp 1 | Hyp 2 |
| % < 20 | 24,0 | 23,9 | 24,1 | 23,2 | 23,2 | 23,3 | 24,3 | 24,2 | 24,3 | 24,6 | 24,3 | 24,4 |
| % 20-39 | 29,7 | 29,3 | 28,8 | 34,2 | 33,9 | 33,9 | 31,9 | 30,9 | 30,2 | 27,4 | 26,5 | 25,8 |
| % 40-59 | 24,9 | 25,1 | 25,1 | 28,4 | 28,4 | 28,4 | 26,0 | 26,6 | 26,7 | 26,1 | 26,6 | 26,7 |
| % + 60 | 21,4 | 21,7 | 22,0 | 24,9 | 25,0 | 25,1 | 17,8 | 18,3 | 18,8 | 22,0 | 22,6 | 23,1 |
| % + 80 | 3,8 | 3,8 | 3,9 | 4,5 | 4,6 | 4,6 | 3,1 | 3,2 | 3,3 | 4,7 | 4,8 | 5,0 |
| Âge M. | 39,1 | 39,2 | 39,3 | 39,1 | 39,2 | 39,3 | 37,6 | 38,0 | 38,2 | 39,6 | 40,0 | 40,2 |

Obs. = population réellement observée au 1-1-1996

Hyp. 1 = population estimée moins les bilans migratoires

Hyp 2 = population estimée moins les immigrations

Sur un plan strictement quantitatif, cette contribution migratoire est modeste, voire presque insignifiante. Prenons le cas de l'hypothèse la plus restrictive, celle de la fermeture des frontières à l'immigration, et considérons par exemple l'âge moyen de la population, l'indice synthétique de vieillissement de la population. Aux Pays-Bas, la population est en moyenne âgée de 37,6 ans. Sans immigration, cet indice serait de 38,2 ans. En Suède, l'âge moyen de la population réellement observé est de 39,6 ans. Il aurait été de 40,2 ans si les frontières du pays avaient été fermées à l'immigration au cours des dix années précédentes. Les différences sont encore plus minimes dans le cas de l'Italie. En Belgique, en ne considérant qu'une période d'observation de 5 années, les âges moyens sont respectivement de 39,1 ans et de 39,3 ans. Quelles que soient les hypothèses retenues, les proportions de moins de 20 ans sont quasiment identiques. Il en est de même au sommet de la pyramide des âges, si l'on considère la part relative des personnes âgées

de plus de 80 ans. Pour les tranches d'âges potentiellement actives, les différences sont un peu plus importantes, mais demeurent peu significatives (tableau 14).

Globalement, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'immigration n'a eu qu'un impact très limité sur la structure par âge des pays d'accueil. Il n'empêche, certains pays furent marqués par des courants migratoires de grande ampleur. Ce fut par exemple le cas hier de l'émigration irlandaise ou aujourd'hui, de l'immigration de main-d'œuvre vers les Émirats du Golfe Persique. Cette immigration massive, essentiellement masculine, contribue à un déséquilibre très marqué entre les sexes et les âges (Bourgey, 1997), comme le démontre la position tout à fait particulière de ces pays sur le graphique 1 : ils se caractérisent par des proportions faibles de personnes âgées, modérées de jeunes et très élevées d'adultes.

4.4 Et demain ?

4.4.1 Quelques réflexions sur l'avenir de la fécondité et de la mortalité dans les pays occidentaux

Les exercices prospectifs réalisés par les instances internationales ou nationales envisagent généralement, quelle que soit l'hypothèse, une augmentation de la durée de vie moyenne. Ainsi, par exemple, les dernières projections des Nations Unies supposent, pour leur scénario moyen, une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de 76,5 ans en 1990-95 à 82,0 à l'horizon 2040-2050 en Europe de l'Ouest (United Nations, 1999). Compte tenu des changements prévisibles des modes de vie, de l'amélioration escomptée des techniques de prévention, de dépistage et de traitement des maladies, tant les biologistes que les médecins estiment qu'une durée moyenne de vie de 90 ans et un recul possible de la survie maximale à l'âge de 115-120 ans sont loin d'être irréalistes (Duchêne et Wunsch, 1990). Néanmoins, si l'évolution favorable des techniques et des connaissances médicales ne fait pratiquement aucun doute, d'autres facteurs, dont on ne peut encore aujourd'hui évaluer les conséquences, pourraient contrecarrer ou freiner les progrès de l'espérance de vie. Parmi ces facteurs, on peut relever la possible progression des épidémies virales dont on ne sait comment elles évolueront, ni quel sera leur impact sur la durée moyenne de vie. De même, quelles seront les conséquences, sur la morbidité et la mortalité, de la dégradation de l'environnement et en particulier de l'augmentation de la pollution ? Enfin, nos sociétés ne vont-elles pas se paupériser davantage ? Et cette paupérisation, est-elle de nature à ralentir, voire à enrayer, l'allongement de la vie moyenne par son action négative sur certains facteurs de comportement tels que l'alimentation, les attitudes de prévention, l'alcoolisme... ? Les progrès de l'espérance de vie seront peut être moins spectaculaires, mais il n'en demeure pas moins que tout gain se traduira par un vieillissement plus ou moins marqué du sommet de la pyramide des âges.

L'évolution future de la fécondité, quant à elle, demeure une grande inconnue : va-t-elle encore diminuer, se stabiliser au niveau actuel ou amorcer une remontée durable ? Mais rien dans l'évolution récente de notre société ne laisse présager cette dernière issue dans un avenir à court ou à moyen terme. Les projections des Nations Unies supposent cependant dans leur scénario moyen un relèvement des niveaux de fécondité en Europe de l'Ouest et du Nord, par exemple, mais ceux-ci, à terme, resteront sous le niveau de remplacement des générations. En résumé, les évolutions probables de la fécondité et de la longévité laissent supposer que le vieillissement futur des populations occidentales est bel et bien inexorable. C'est d'autant plus évident que les pyramides des âges actuelles portent déjà les germes d'une large part du vieillissement démographique de demain.

4.4.2 Classes creuses, classes pleines : des effets majeurs sur le vieillissement démographique de demain

La pyramide des âges n'illustre pas seulement les grandes étapes de ce mouvement de fond qu'est la transition démographique, elle porte également les traces des grands événements

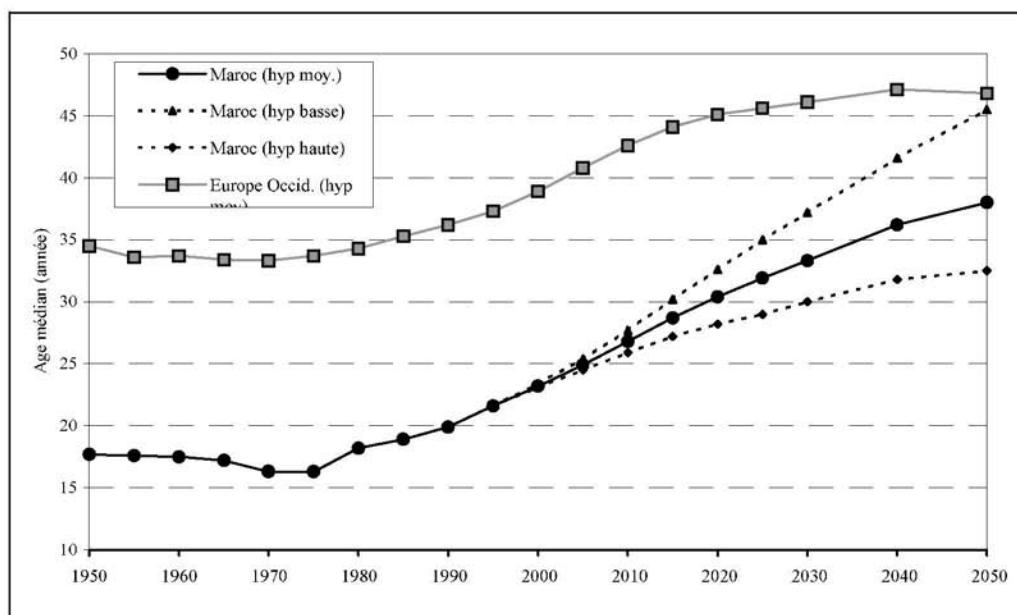
conjoncturels, démographiques ou autres, qui ont jalonné l'histoire des populations européennes. Ceux-ci se manifestent par exemple par l'existence de « classes creuses », résultat d'une sous-natalité ou, plus rarement, d'une surmortalité ayant affecté certains groupes d'âges particuliers. Les cas les plus frappants sont les déficits de naissances consécutifs aux deux conflits mondiaux et dont les conséquences sont encore perceptibles aujourd'hui. Ces « classes creuses » génèrent elles-mêmes des « effets de structures » car, à fécondité égale, un plus petit nombre de personnes donne inévitablement naissance à un plus petit nombre d'enfants. De même, l'arrivée de ces « classes creuses » aux âges plus élevés diminuera l'importance relative de ces derniers dans l'ensemble de la population. À ces « classes creuses » succèdent généralement des « classes pleines » qui correspondent à un phénomène de récupération des naissances « perdues » durant les années de trouble. Les « classes pleines » d'après-guerre, comme les générations du baby-boom, disposent, compte tenu de leur importance numérique, d'un potentiel de naissances plus important qui permet de contrecarrer, dans une certaine mesure, les effets de la baisse de la fécondité (Golini, 1999). Enfin, l'arrivée progressive à l'âge de la retraite de ces générations plus abondantes, nées entre 1945 et 1970, entraînera une progression importante, à partir de 2005, du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans.

A l'horizon 2020, le vieillissement est d'ores et déjà quasi déterminé. L'arrivée à l'âge de la retraite des générations du « baby-boom » et la présence à la base de la pyramide des générations moins nombreuses, héritières du « baby-bust », seront responsables d'une grande partie du vieillissement futur. Dans un article récent, où ils analysent la contribution respective des trois facteurs de la dynamique démographique - les évolutions de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales - au vieillissement de la population de la France, G. Calot et J.-P. Sardon (1999, p. 540) démontrent que « *aujourd'hui et jusqu'au milieu du siècle prochain, l'évolution passée de la fécondité va jouer un rôle déterminant dans l'accélération du processus (le vieillissement). Alors que, renforcées par l'effet des migrations internationales, les variations de la fécondité contrecarreraient l'effet du recul de la mortalité, la contribution de la fécondité au vieillissement va croître considérablement et approcher celle de la mortalité* ». Dans le cas de la France, on estime que les 10 points d'augmentation de la proportion de personnes âgées seront dus pour 4 seulement à la baisse de la mortalité et pour 6 aux variations de la fécondité (Festy, 1999). Et les effets différenciés des variations passées de la fécondité seront d'autant plus sensibles sur le vieillissement futur que les indicateurs conjoncturels auront atteint des valeurs plus basses à partir des deux dernières décennies du 20^e siècle. En d'autres termes, des pays tels que l'Italie, l'Espagne ou encore la Grèce risquent fort de renforcer leur position en tête du vieillissement mondial.

4.4.3 L'impact du recul de la fécondité sur l'évolution du vieillissement de la population du Maroc à l'horizon 2050

Comme nous l'avons déjà signalé, le recul de la fécondité est très rapide dans les pays du Maghreb. Le cas du Maroc ne déroge pas à cette règle. En effet, l'indice synthétique de fécondité a chuté de moitié entre 1973 et 1993, passant de 6,9 à 3,3 enfants par femme. L'effondrement de la fécondité et la poursuite prévisible du processus de baisse de la mortalité entraîneront un vieillissement très rapide de la population marocaine. Entre 1998 et 2045, les Nations Unies prévoient que l'espérance de vie à la naissance passera de 64,8 à 75,4 ans pour les hommes et de 68,5 à 79,9 pour les femmes. L'évolution future de la fécondité peut prendre plusieurs chemins. L'hypothèse moyenne prévoit un recul de l'indice synthétique de fécondité de 3,3 enfants par femme en 1993 à 2,1 en 2045. L'indice diminue de 3,3 enfants à 1,6 selon l'hypothèse basse et de 3,3 enfants à 2,6 selon l'hypothèse haute (graphique 7).

GRAPHIQUE 7 : L'ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION DU MAROC ET DE L'EUROPE OCCIDENTALE SELON LES PROJECTIONS DES NATIONS UNIES



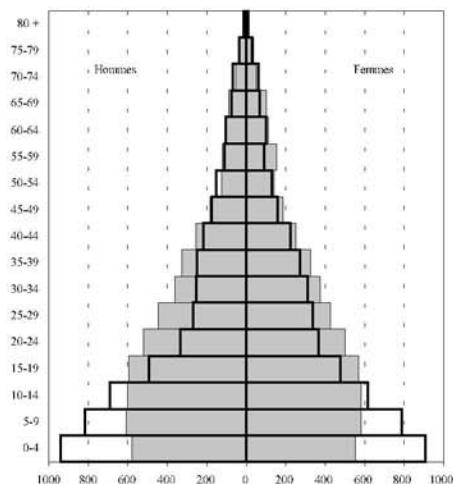
Source United Nations (1999)

Rapide ou lente, la baisse de la fécondité se soldera par un vieillissement démographique plus ou moins marqué. Sous l'hypothèse basse, le vieillissement de la population du Maroc sera particulièrement prononcé, au point de rattraper, à l'horizon 2050, le niveau de l'Europe Occidentale. La pyramide des âges de la population marocaine prendra alors une allure en forme d'as de pique caractérisée par des proportions peu élevées de jeunes et de jeunes adultes et une forte représentation des personnes âgées de plus de 50 ans (graphique 8). Dans l'hypothèse moyenne de baisse de la fécondité, la pyramide des âges présentera en 2050 un forme rectangulaire caractérisée aussi, par rapport à la situation observée en 1995, par une sous-représentation des jeunes générations et une sur-représentation des aînés. Enfin, une diminution plus timide de l'indice de fécondité (hypothèse haute) permettra de maintenir la forme triangulaire de la pyramide des âges tout comme l'écart par rapport au niveau de vieillissement de l'Europe Occidentale (graphique 10). Il n'en demeure pas moins que, selon cette hypothèse, la population marocaine vieillira également rapidement, tant au sommet qu'à la base, de la pyramide des âges.

Cet exemple illustre parfaitement le rôle déterminant que joue et que jouera la baisse de la fécondité sur la répartition par âge de la population des pays du Sud en cours de transition.

GRAPHIQUE 8 : L'ÉVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION DU MAROC SELON LES PROJECTIONS DES NATIONS UNIES

Pyramides de 1970 et 1995

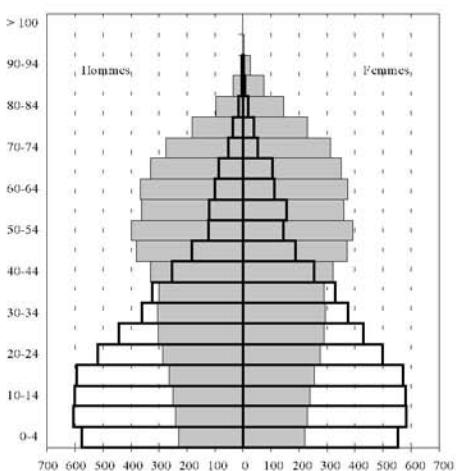


Traits épais et fond transparent = 1970

Traits fins et fond grisé = 1995

Pyramides de 1995 et 2050 : hypothèse basse

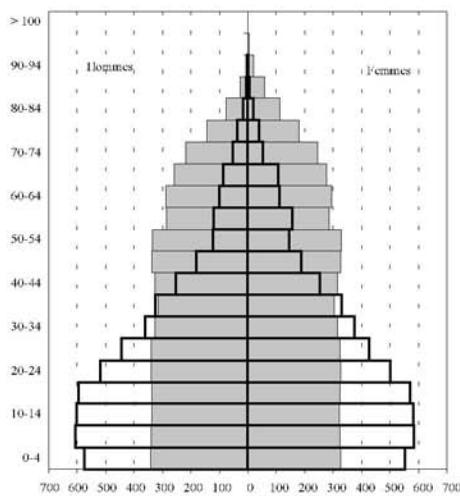
ISF en 2045 = 1,6



Traits épais et fond transparent = 1995

Traits fins et fond grisé = 2050

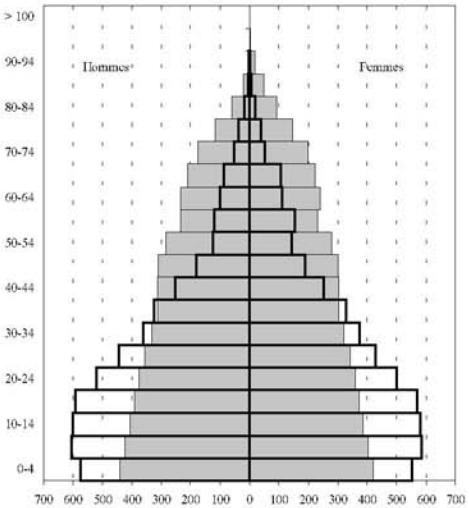
Pyramides de 1995 et 2050 : hypothèse moyenne
ISF en 2045 = 2,1



Traits épais et fond transparent = 1995

Traits fins et fond grisé = 2050

Pyramides de 1995 et 2050 : hypothèse haute
ISF en 2045 = 2,6



Traits épais et fond transparent = 1995

Traits fins et fond grisé = 2050

5. L'hétérogénéité du vieillissement à l'échelon local : le cas de la Belgique

Les évolutions de la fécondité et de la mortalité constituent les principaux déterminants du processus de vieillissement démographique, observé à l'échelle des pays ou des grandes régions du monde. On l'a vu, les migrations internationales ne jouent à ce niveau qu'un rôle bien souvent marginal. Penchons-nous à présent sur la variabilité et les facteurs du vieillissement de la population pour des niveaux d'agrégation spatiale plus fins. Nous prendrons ici l'exemple de la Belgique (Debuission, 2000).

5.1 Une grande diversité du vieillissement de la population à l'échelle locale

Bien marquées hier, les différences régionales de structures par âge et par sexe se sont considérablement amoindries. En cause, la convergence des comportements de fécondité et de mortalité qui ont modelé pendant des décennies la configuration des structures par âge régionales. L'évolution de la somme du carré des écarts entre la structure relative, par groupe quinquennal d'âges, des populations de la Flandre et de la Wallonie, calculée à chaque recensement de la population, témoigne du processus d'homogénéisation des pyramides des âges régionales. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la valeur de cet indice a chuté de 32 à 10^8 .

Cette homogénéisation des structures par âge et par sexe ne s'observe pas à l'échelon local. Le même indice a été calculé pour chacune des 589 communes de la Belgique en référence à la structure par âge nationale en 1998 : il varie de 6, signe d'une forte ressemblance avec le standard national, à 69, signe d'une large dissemblance avec ce même standard. Des différences très importantes de structure par âge peuvent également être observées à l'intérieur même du périmètre communal. Ainsi, dans l'agglomération de Charleroi (200.000 habitants), l'indice varie de 9 à 53 entre les 55 quartiers. Dans une petite ville comme Huy (18.000 habitants), cet indice d'hétérogénéité de la structure par âge fluctue de 25 à 82, alors que dans la commune péri-urbaine de Genappe (13.000 habitants - à proximité de Bruxelles), il va de 17 à 47. D'une manière générale, plus le maillage spatial considéré est fin, plus l'éventail des différences est grand.

Le tableau 15 présente, pour les différents découpages administratifs de la Belgique, les valeurs minimales et maximales de quelques indicateurs classiques du vieillissement de la population. Constatons d'emblée que la commune est l'unité spatiale qui maximise l'hétérogénéité démographique. Prenons le cas de l'âge moyen. A l'échelle des régions, l'écart entre les valeurs minimales et maximales dépasse à peine 0,5 année. Pour les provinces et les arrondissements, cette différence passe respectivement à 2,3 et à 5,3 années. Pour les communes, elle atteint près de 12 années et concerne des localités presque voisines situées dans l'agglomération de Bruxelles. Pour comprendre l'ampleur de cet écart communal, Saint-Josse-ten-Noode - la commune la moins vieillie - est aujourd'hui dans la situation de la Belgique de 1930, alors qu'à Ganshoren - la commune la plus vieillie - l'âge moyen de la population sera probablement celui de l'ensemble de la population de la Belgique à l'horizon 2050-2060.

Partout où des données infra-régionales ou communales sont disponibles, on a pu observer de telles différences. C'est le cas par exemple au Japon où dans la commune la plus « vieille » – Tôwa-chô – plus de 35% de la population était âgée de plus de 65 ans, soit trois fois plus que la moyenne nationale à la même date (Pelletier, 1995). En Suisse également, les différences spatiales sont considérables. Pour les personnes âgées de plus de 65 ans en 1990, les différences varient du simple au double entre les cantons, du simple au triple entre les régions et de 1 à 12 entre les quartiers des principales villes (de 3,7% à 45,2%) (Schuler et al., 1997).

⁸ Plus cet indice est faible, plus les pyramides des âges se ressemblent.

TABLEAU 15 : LA VARIABILITÉ DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU DE DÉCOUPAGE SPATIAL. (BELGIQUE – 1998).

| Indices | Valeurs | Régions (3) | Provinces (10) | Arrondissements (43) | Communes (589) |
|-------------------|---------|----------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| Âge moyen (année) | Minimum | 39,0 | 37,8 | 36,8 | 33,1 |
| | Maximum | 39,6 | 40,1 | 42,1 | 44,7 |
| Moins 20 ans (%) | Minimum | 23,2 | 22,8 | 21,5 | 17,2 |
| | Maximum | 24,8 | 27,0 | 28,2 | 32,0 |
| Plus 60 ans (%) | Minimum | 21,5 | 18,4 | 16,8 | 13,0 |
| | Maximum | 21,8 | 23,1 | 27,2 | 31,8 |

Source : Registre National-INS

5.2 Les migrations internes : un rôle souvent déterminant dans le vieillissement des populations locales

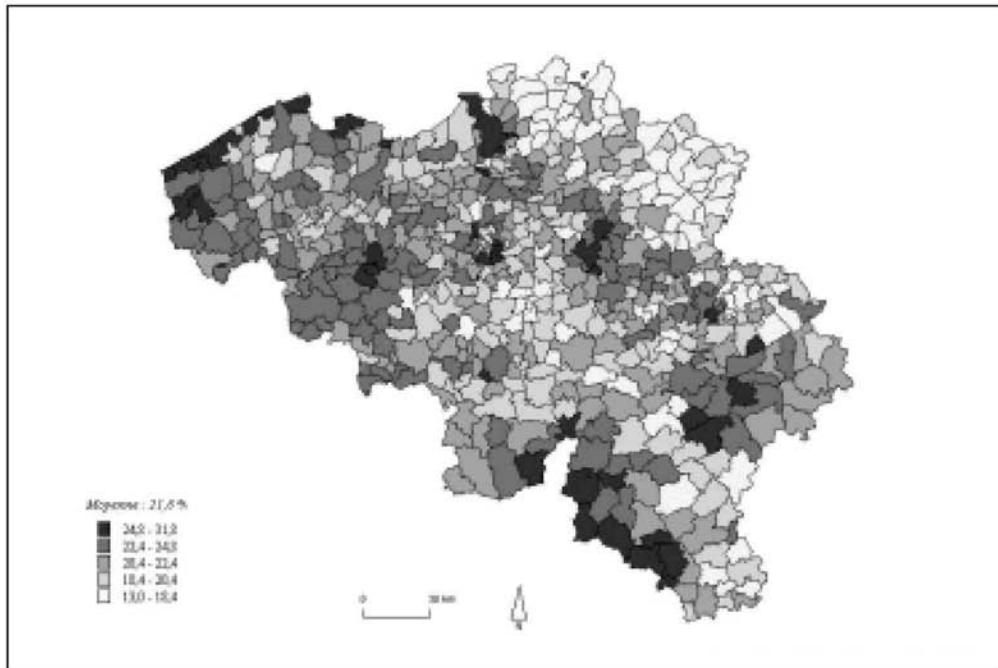
Plus le découpage spatial est fin, plus les migrations jouent un rôle déterminant dans la dynamique démographique mais aussi dans la composition par âge d'une population. La raison est que la plupart des mouvements migratoires ne s'effectuent que sur de petites distances. Au niveau des communes belges, les migrations sont des événements en moyenne 10 fois plus nombreux que les naissances ou les décès (Eggerickx et al., 2000). Des courants migratoires plus importants et plus spécifiques à certains groupes d'âges sont donc observés vers des lieux bien déterminés en réponse à des吸引 bien précis. Cela entraîne inévitablement une déstabilisation plus ou moins marquée de la structure par âge ; déstabilisation qui peut favoriser un rajeunissement de la pyramide, si la commune est attractive pour les jeunes ménages et leurs enfants ou, au contraire, en accélérer le vieillissement, si elle attire les personnes âgées et/ou repousse les jeunes adultes.

Dans son histoire du vieillissement de la population française, P. Bourdelais (1997) a montré que pour certains départements⁹, les mouvements migratoires concurrençaient la baisse de la fécondité pour expliquer les différences de vieillissement. Ce fut aussi le cas au siècle dernier des départements où des régions très industrialisées et/ou urbanisées attiraient une main-d'œuvre abondante et jeune dont la fécondité demeurait élevée. Il en résultait une structure par âge plus jeune que celle des communes rurales touchées par l'émigration de cette même catégorie de population (Eggerickx, s.d.). L'exode rural serait également en partie responsable du survieillissement que connaît actuellement un bon nombre de communes japonaises (Pelletier, 1995).

Dans le cadre communal actuel de la Belgique, les zones de survieillissement ou de sous-vieillissement relatif correspondent à celles qui se caractérisent par une attractivité ou une répulsivité migratoire très importante pour certaines tranches d'âges (carte 2). Ainsi, la vocation touristique et le cadre environnemental des communes côtières, de la vallée de la Semois et de certaines communes ardennaises exercent une forte attraction sur les personnes âgées de plus de 60 ans. Cette migration de retraite, combinée avec l'exode des jeunes générations, accélère le vieillissement de la population de ces communes. D'autres axes de survieillissement local peuvent être dégagés. C'est le cas des communes qui constituent l'ancien axe industriel wallon, de l'axe métropolitain Bruxelles-Anvers et, d'une manière générale, de tous les centres urbains et de leur proche banlieue. Depuis le milieu des années 1960, « l'exode urbain », qui touche essentiellement les jeunes couples avec enfant(s), a influencé le survieillissement des localités urbaines.

⁹ Il s'agit par exemple du Cantal, de la Creuse, de la Haute-Loire, de la Vienne.

CARTE 2 : LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS EN BELGIQUE AU 1^{ER} JANVIER 1998
(%)



Source : R.N. – I.N.S. Réalisation : GéDAP - UCL

Par ailleurs, d'autres zones, où l'âge moyen est plus faible que la moyenne nationale, peuvent être identifiées. C'est l'exemple typique des communes de la Campine (nord-est) dont la baisse de la fécondité s'est enclenchée avec un demi-siècle de retard sur le reste du pays. C'est le cas également de nombreuses communes du Brabant wallon et du Brabant flamand, les principales bénéficiaires du mouvement de périurbanisation bruxellois qui drainent surtout des jeunes ménages. On ajoutera à cette catégorie toutes les communes ceinturant Namur, la capitale de la Wallonie, les communes bordant, entre Namur et Arlon, l'autoroute des Ardennes, les communes situées le long de la frontière avec l'Allemagne (Debuission et al., 2000).

Grâce aux données du Registre national, M. Poulain¹⁰ a développé une méthode permettant de déterminer l'impact des migrations internes sur l'évolution de l'âge moyen de la population entre 1981 et 1991. Trois facteurs déterminent l'évolution de l'âge moyen de la population d'une commune :

- Le vieillissement « synchronisé » des survivants sédentaires, lesquels ont tous vieilli de dix ans.
- L'impact du mouvement naturel.
- L'impact des mouvements migratoires. Les sortants sont remplacés par des entrants, mais les uns et les autres ne sont pas forcément comparables quant à leur effectif et leur structure par âge.

En considérant les effectifs des entrants et des sortants, pour lesquels on connaît l'âge moyen, on peut calculer l'effet direct des mouvements migratoires internes sur le vieillissement et exprimer celui-ci en nombre d'années. Deux grandes tendances se dégagent des résultats. Les migrations internes sont responsables, d'une part, d'un rajeunissement très important –

¹⁰ Voir sa contribution à l'Atlas du recensement de la population de 1991 de la Belgique (La Belgique. Diversité territoriale, 1998).

parfois supérieur à quatre années - dans de nombreuses communes périurbaines, et d'autre part, d'un vieillissement marqué - il peut atteindre sept années - dans la plupart des grandes villes, mais également dans des villes de plus petite taille.

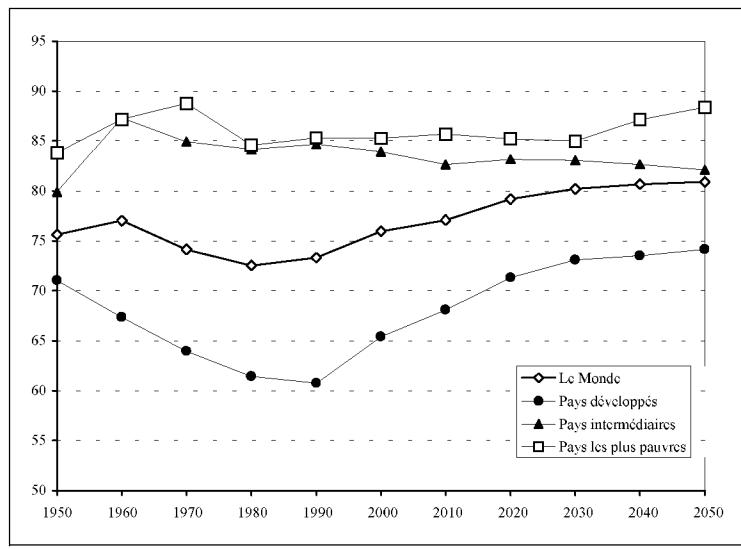
6. La féminisation des troisième et quatrième âges

Les diverses conséquences du vieillissement doivent et devront en grande partie se conjuguer au féminin. En raison de leur mortalité moins élevée depuis la naissance (conduisant à des écarts fréquents d'espérances de vie entre sexes de 5 à 7 ans), les femmes au-delà de 60 ou 65 ans sont toujours sensiblement plus nombreuses que les hommes, et les différences d'effectifs s'accentuent avec l'âge. *Il y a partout un vieillissement de la population féminine plus intense que celui de la population masculine* (Golini, 1999). C'est un fait bien connu que simplement nous illustrerons avec des perspectives de masculinité dans le monde, l'exemple de la Suède depuis 1750 et celui de la Belgique depuis 1960 pour les âges très avancés.

6.1 La surféminité générale au-delà de 65 ans

Elle est présente dans le monde depuis 1950 comme elle le sera dans l'avenir (graphique 9), mais son niveau et ses tendances varient. C'est dans les deux groupes des pays pauvres et intermédiaires qu'elle est la plus faible et la plus stable : autour de 15% avec une espérance de vie actuelle de l'ordre de 51 ans pour le premier, de 17% avec une espérance de vie d'environ 63 ans pour le second. C'est le résultat d'une relative faiblesse et constance des différences de mortalité aux âges avancés, observés dans le passé¹¹ et maintenues dans les perspectives sur 2050. La surféminité des pays développés est beaucoup plus instable et dans l'ensemble plus importante : elle part de 30% vers 1950 (avec une espérance de vie de 64 ans), elle s'accentue jusque vers 1995 (40% avec une espérance de vie de 72 ans) car les gains de vie au-delà de 60 ans ont davantage profité aux femmes, elles régresseraient peu à peu jusqu'à 30%.

GRAPHIQUE 9 : L'ÉVOLUTION DU RAPPORT DE MASCULINITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES)



Source : Nations-Unies, 1999

¹¹ Au moins dans les pays en développement qui ont des statistiques fiables de mortalité.

La féminisation des âges avancés dépend bien sûr déjà des inégalités de morbidité et de mortalité avant 65 ans, mais aussi et surtout, quand les espérances de vie sont élevées, de ce qui se passe après.

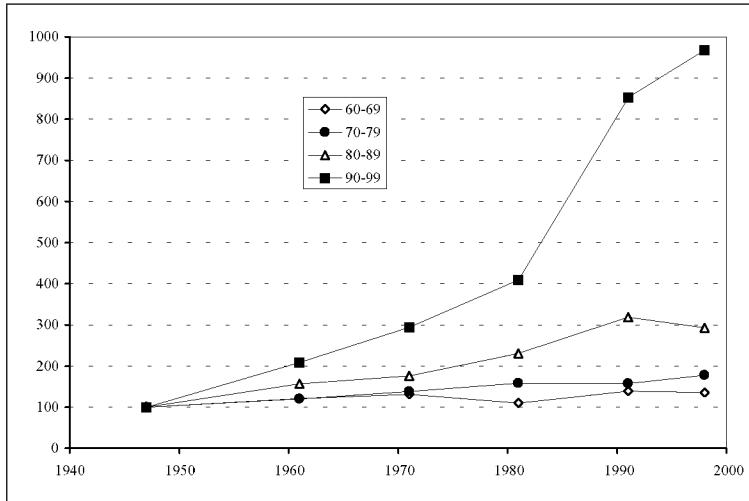
6.2 Le cas de la Suède depuis 1750

Dès le 18^e siècle (tableau 3), la population féminine est un peu plus âgée que la population masculine : on observe déjà 58% de femmes parmi la population de plus de 65 ans, 64% au-delà de 80 ans¹². Ces proportions varieront peu jusque vers 1880, avant de légèrement reculer vers 1950 (53 et 56%), indice qu'en Suède les progrès de la survie des hommes ont été dans cette période un peu meilleurs que ceux des femmes. Mais cela ne durera pas car depuis 1960 on est revenu à 57 et 65% de femmes parmi les 65 et 80 ans et plus. En Suède dans cinquante ans, près d'une femme sur trois aura plus de 65 ans (contre un homme sur quatre), près d'une femme sur huit dépassera les 80 ans (contre un homme sur douze). Et le déséquilibre entre sexes s'accentue rapidement aux grands âges, caractéristiques de la dépendance et du nécessaire recours à la collectivité. Certes, l'intensité du phénomène peut varier d'un pays à l'autre, mais il est là.

6.3 La féminisation des grands âges en Belgique

Au-delà du gonflement d'ensemble du sommet de la pyramide des âges, on observe aussi, dans les pays occidentaux, un vieillissement important au sein du groupe des personnes âgées de plus de 60 ans. C'est l'émergence et le développement d'un quatrième âge, généralement défini comme comprenant les personnes âgées de plus de 80 ans. En Belgique, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on dénombrait moins de 10% de personnes âgées de plus de 80 ans parmi les plus de 60 ans. Aujourd'hui, cette proportion a doublé.

GRAPHIQUE 10 : L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE LA BELGIQUE PAR GRAND GROUPE D'ÂGES (1947 = INDICE 100)



Source : Registre national-INS

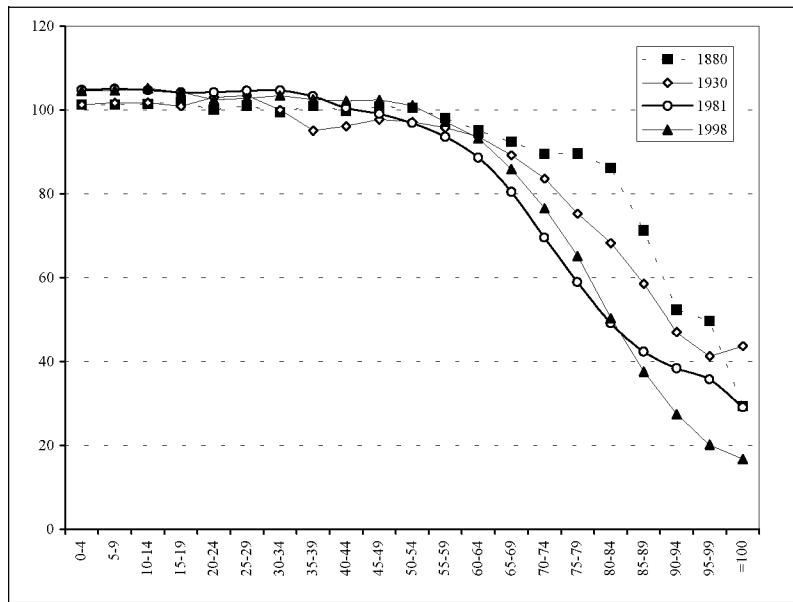
Le graphique 10 détaille l'évolution des plus de 60 ans, entre 1947 et 1998, en y distinguant les tranches d'âges décennales. Depuis 50 ans, la progression des effectifs est d'autant plus rapide que les groupes considérés sont âgés. Ainsi, si depuis 1947, le nombre des

¹² Il faudra attendre le début du 19^e siècle en France et en Angleterre pour que le phénomène soit évident.

personnes âgées de 60-69 ans et de 70-79 ans a progressé modérément, les 80-89 ans ont triplé leurs effectifs alors que les 90-99 ans sont presque dix fois plus nombreux. De même, en un demi-siècle, on observe une véritable explosion du nombre de centenaires ; d'une vingtaine en 1947, il sont aujourd'hui près d'un millier.

Outre son vieillissement interne, la population de plus de 60 ans se féminise de plus en plus. Si en Belgique comme ailleurs, on a toujours dénombré davantage de femmes que d'hommes de plus de 60 ans, cette tendance s'est nettement accentuée, en particulier pour les groupes d'âges les plus élevés (graphique 11). Ainsi, en 1880, on dénombrait 81 hommes pour 100 femmes âgées de plus de 80 ans. En 1930, ce rapport de masculinité a chuté à 64 et en 1998, il n'est plus que de 42. En d'autres termes, le « quatrième âge » se compose aujourd'hui de 2,4 fois plus de femmes que d'hommes. Autre chiffre éloquent : on dénombre aujourd'hui cinq femmes âgées de plus de 95 ans pour un homme du même âge¹³. Aux très grands âges, les « vieux » sont surtout des « vieilles » et la féminisation de ces tranches d'âges est bien entendu liée à la surmortalité masculine. Et même si l'on prévoit une légère diminution des écarts de mortalité entre les deux sexes, et donc une réduction de cette surféminisation, « (...) le jour où ce déterminisme démographique s'effacera pour conduire hommes et femmes à vivre ensemble leur vieillesse jusqu'à la mort, est encore fort lointain » (Delbes, Gaymu, 1999, p. 117).

GRAPHIQUE 11 : L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE MASCHILITÉ (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES) PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGES EN BELGIQUE



Source : Registre national-INS

¹³ En 1990, on dénombrait en France quatre fois plus de femmes âgées de 95 ans et plus que d'hommes (Delbes, Gaymu, 1999). En Suisse, ce rapport est légèrement supérieur à trois femmes pour un homme (Calot, 1998).

7. Conclusions : quelques implications socio-économiques et sanitaires du vieillissement de la population

Le vieillissement démographique est inéluctable et universel. Dans les pays industrialisés, il s'agit d'un processus séculaire, produit de la transition démographique. Non seulement, depuis au moins un siècle, le nombre de « vieux » n'a cessé de croître, mais leur poids relatif dans la population a également augmenté. De 5% environ, vers 1850, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans représente aujourd'hui 16% de la population des pays occidentalisés et probablement près de 30% d'ici un demi siècle. Les rapports numériques entre les grands groupes d'âges se sont donc considérablement modifiés. Ces changements, inédits dans l'histoire du monde occidental, alimentent les débats actuels relatifs aux programmes sociaux et plus précisément ceux concernant l'équité intergénérationnelle, le financement des pensions et des systèmes de soins de santé. Ces inquiétudes sont pourtant récentes, malgré les signaux d'alerte lancés par les démographes et les vives controverses que cette problématique a suscité entre eux¹⁴.

Les préoccupations actuelles se focalisent surtout sur les urgences financières (Parant, 1992). L'accroissement du nombre de personnes âgées entraînera inévitablement une augmentation de la consommation et donc des dépenses en matière de soins de santé. En France, il a été calculé que de 1992 à 2020, « (...) le montant total des remboursements « maladie », de la Sécurité sociale augmentera de 28%, à francs constants et à consommation constante per capita à chaque âge » (Bui Dang Ha Doan, 1999, p. 89). Dans le cas des Pays-Bas, l'augmentation à venir du nombre de personnes âgées et très âgées pourrait entraîner une augmentation de plus de 1% par an des besoins en soins médicaux (ter Meulen, 1997).

Mais c'est surtout dans le cadre du financement futur des pensions que l'on s'inquiète du vieillissement de la population. Le système de financement des pensions est basé dans de nombreux pays sur l'équilibre démographique entre le nombre de bénéficiaires et celui des cotisants. Or, les générations abondantes du « baby-boom » ont sensiblement modifié les règles du jeu, car les enfants qu'elles n'ont pas désiré avoir ne seront pas là pour financer leur retraite. Dès lors, comment assurer à des bénéficiaires de plus en plus nombreux, et qui furent eux-mêmes autant de cotisants, la même couverture de protection sociale que celle dont ont pu bénéficier leurs prédécesseurs¹⁵? Le problème central concerne donc la pérennité du système de financement de l'assurance pension, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les conditions nouvelles imposées par le vieillissement de la population favoriseront-elles un financement basé sur un principe de répartition ou se tournera-t-on plutôt vers un système de capitalisation, avec le risque de créer une sévère dualisation parmi les pensionnés : d'un côté ceux qui ont pu se constituer, notamment par l'épargne, une retraite « dorée », et de l'autre, ceux qui devront se contenter du « minimum vieillesse » ? On en arrivera sans doute à un système mixte dans des pays comme la France et la Belgique. Quoi qu'il en soit, les générations devront nouer entre elles un nouveau type de contrat social, cimenter le principe de solidarité intergénérationnelle qui nécessitera des accords consensuels entre les ainés et les plus jeunes.

Par ailleurs, la vieillesse n'est plus seulement la phase ultime de la vie ; c'est aussi et désormais une étape de plus en plus longue qui requiert des besoins spécifiques en termes de logement ou encore de loisirs. L'augmentation des effectifs de personnes âgées entraînera un accroissement des ménages d'isolés, et plus particulièrement du nombre de femmes âgées vivant seules, du moins tant que se maintiendront les différences de mortalité entre les deux sexes. Ces isolées risquent de se concentrer dans les grandes agglomérations, dans des logements vieillis dont elles ne pourront plus assurer l'entretien. Le vieillissement démographique pourrait alors contribuer à une dégradation de l'environnement urbain,

¹⁴ Voir par exemple le débat qui opposa J. Henripin à M. Loriaux dans le numéro du cinquantenaire de la revue Population (1995).

¹⁵ L'une des grandes tendances actuelles est de préconiser le recul de l'âge à la retraite.

accentuer la ségrégation socio-démographique de l'espace urbain et intensifier les problèmes d'insécurité.

En résumé, le vieillissement de la population pose des enjeux nouveaux et considérables et nécessite une adaptation rapide des mentalités, des comportements, des modes de vie, des institutions et de l'organisation des systèmes de protection sociale. Et que dire alors de la situation des pays les plus pauvres ? Bien sûr, leur pyramide des âges ne porte pas encore de trace tangible du vieillissement démographique, mais les perspectives s'accordent sur une progression en flèche du nombre des aînés. Or avec des systèmes de protection et de sécurité sociale embryonnaires, voire inexistantes, et l'étiollement des systèmes de soutien traditionnels, on est en droit de s'inquiéter de l'avenir des personnes âgées dans les pays les moins développés. Ici aussi, les inégalités risquent fort de s'accroître par rapport à la situation des pays occidentaux (Schoumaker, s.d.).

BIBLIOGRAPHIE

- La Belgique. Diversité territoriale*, sous la direction de B. MÉRENNE, H. VAN DER HAEGEN, E. VAN HECKE, Atlas du Recensement, Bruxelles, 1998, 144 p.
- BOURDELAIS P., 1997, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Editions Odile Jacob, Paris, 503 p.
- BOURGEY A., 1997, « Réflexions sur les flux migratoires au Moyen-Orient », *Espace, Populations, Sociétés*, n°1, pp. 27-34.
- BUI DANG HA DOAN, 1999, « L'impact des évolutions démographiques sur le système de santé », *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, n°2-3, avril-septembre, pp. 87-91.
- CALOT G., *Deux siècles d'histoire démographique suisse. Album graphique de la période 1860-2050*, Berne, 235p.
- CALOT G., SARDON J.-P., 1999, « Les facteurs du vieillissement démographique », *Population*, n° 3, pp. 509-552.
- CAPRON C., DEBUISSON M., EGGERICKX T., POULAIN M., s.d., « La dualité démographique entre la Flandre et la Wallonie, les deux grandes communautés linguistiques de la Belgique. Mythe ou réalité ? », *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question*, Actes du Colloque international de La Rochelle, 22-26 septembre 1998, Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), pp.0125-181
- CASELLI G., MESLÉ F., VALLIN J., 1999, « Le triomphe de la médecine », *Histoire des populations de l'Europe. III. Les temps incertains 1914-1998*, sous la direction de J.-P. Bardet et J. Dupâquier, Paris, pp. 125-181.
- CHESNAIS J.-C., 1986, *La transition démographique. Étapes, formes, implications économiques*, Cahier INED, n°113, Paris.
- COALE A., DEMENY P., 1983, *Regional model life tables and stable populations*, New York.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 1999, *Evolution démographique récente en Europe*, s.l.
- COSTA-LASCOUX J., 2000, « Vieillissement et immigration : l'équation maladroite », *Equilibres & Populations*, n°59, juin-juillet 2000.
- DEBUISSON M., EGGERICKX T., HERMIA J.-P., POULAIN M., 2000, *L'évolution de la population. L'âge et le sexe*, Monographie 1 du recensement de la population de la Belgique, Institut National de Statistique, Bruxelles, 168 p.

- DELBES C., GAYMU J., 1999, « Les retraités en France : d'hier à demain », L'impact des évolutions démographiques sur le système de santé, *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, n°2-3, avril-septembre, pp. 113-131.
- DROZ B., ROWLEY A., 1992, *Histoire générale du XX^e siècle. Deuxième partie : depuis 1950. 4. Crises et mutations de 1973 à nos jours*, Éditions du Seuil, Point Histoire, Paris, 527 p.
- DUCHÈNE J., WUNSCH G., 1990, « Les tables de mortalité limite : quand la biologie vient au secours du démographe », *Populations âgées et révolution grise*, Chaire Quetelet 1986, Louvain-la-Neuve, pp. 321-332.
- EGGERICKX T., s.d., *La dynamique démographique et la transition de la fécondité dans le bassin industriel de la région de Charleroi, de 1831 à 1910*, Thèse de doctorat présentée à l'Institut de Démographie, U.C.L., Louvain-la-Neuve (à paraître).
- EGGERICKX T., KESTELOOT C., POULAIN M., PELEMAN K., ROESENS T., VANDENBREOCKE H., 1999, *De allochtone bevolking in België*, Monografie 3 van de Algemene Volks- en Woningtelling op 1 maart 1991, Nationaal Instituut voor de Statistiek, Brussel, 255 p.
- EGGERICKX T., POULAIN M., 1998, *L'impact des mouvements migratoires internationaux sur l'évolution de la répartition par âge de la population active de la Belgique, de l'Italie, de la Suède et des Pays-Bas*, Communauté européenne, DGV, 92 p.
- EGGERICKX T., POULAIN M., SCHOUmaker B., 2000, *La mobilité spatiale de la population*, Monographie 2. du recensement de la population de la Belgique, Institut National de Statistique, Bruxelles, 129 p.
- FESTY P., 1999, « Le vieillissement de la population française : perspectives à la lumière des expériences passées », L'impact des évolutions démographiques sur le système de santé, *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, n°2-3, avril-septembre, pp. 93-112.
- GOLINI A., 1999, « Population ageing : current demographic setting and the future », Communication à la conférence organisée par la Commission Economique pour l'Europe sur *Status of the older population : prelude to the 21st century*, Sion, 13-15 décembre 99, 32 p.
- HENRIPIN J., 1995, « Vieillissement de la population : inconvénients et adaptation », *Population*, n°6, pp. 1593-1609.
- INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE (1999), « Tables de mortalité 1998 et 1996-1998 », *Statistiques démographiques*, Bruxelles.
- LASLETT P., 1999, « La lente émergence du troisième âge », *Histoire des populations de l'Europe. III. Les temps incertains 1914-1998*, sous la direction de J.-P. Bardet et J. Dupâquier, Paris, pp. 255-269.
- LE BRAS H., 1991, « l'impact démographique des migrations d'après-guerre dans quelques pays de l'OCDE », *Les migrations. Aspects démographiques*, O.C.D.E., Paris, pp. 17-29.
- Le Vif-l'Express*, 2000, « Faut-il rouvrir les portes de l'immigration ? », n°2548, 5-11 mai, pp. 38-60.
- LÉRIDON H., 2000, « Vieillissement démographique et migrations : quand les Nations Unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes... », *Population & Sociétés*, n°358, juin.
- LÉRIDON H., TOULEMON L., 1997, *Démographie. Approche statistique et dynamique des populations*, Economica, Paris.
- LESTHAEGHE R., PAGE H., SURKYN J., 1988, *Are immigrants substitutes for birth ?* V.U.B., Interuniversity Programme in Demography, Working Paper n° 1988-3.
- LÉVY M. L., (1998), « Raisonner sur le vieillissement », *Population et Sociétés*, n° 341, mai.
- LORIAUX M., 1990, « Il sera une fois... la révolution grise. Jeux et enjeux autour d'une profonde mutation sociétale », *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les*

- sociétés face à leurs vieillissements, sous la direction de M. Loriaux, D. Rémy et E. Vilquin, Chaire Quetelet 1986, Louvain-la-Neuve.
- LORIAUX M., 1995, « Du vieillissement démographique à l'intégration des âges : la révolution de la géritude », *Population*, n°6, pp. 1611-1638.
- LORIAUX M., REMY D., VILQUIN E. (eds), 1990, *Populations âgées et révolution grise*, Ed. CIACO, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, 1118 p.
- MITCHELL B. R., 1992, *International Historical Statistics. Europe 1750-1988*, New York, 942 p.
- NOIREL G., 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*, Éditions du Seuil, Points-Histoire, Paris, 438 p.
- OUADAH-BEDIDI Z., VALLIN J., 2000, « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », *Population & Sociétés*, n° 359, juillet-août.
- PAILLAT P., 1999, « L'Europe vieillit : généralisation et accélération du processus depuis 1950 », *Histoire des populations de l'Europe. III. Les temps incertains 1914-1998*, sous la direction de J.-P. Bardet et J. Dupâquier, Paris, pp. 269-283.
- PARANT A., 1992, « Vieillesse et vieillissement démographiques en France. Réalités et traductions politiques », *Politiques de population. Etudes et documentation*, vol. 5, n°1.
- PELLETIER P., 1995, « Cinq aperçus géographiques de la démographie japonaise », *Espace, Populations, Sociétés*, n°2, pp. 159-180.
- PERRENOUD A., 1998, « Le recul de la mortalité ordinaire », *Histoire des populations de l'Europe. II. La révolution démographique 1750-1914*, sous la direction de J.-P. Bardet et J. Dupâquier, Paris, pp. 57-83.
- QUINET A., 1994, « Conséquences économiques des migrations Est-Ouest », *Futuribles*, juin, pp. 33-38.
- SCHOUMAKER B., s.d., « Le vieillissement en Afrique subsaharienne », *Espace, Population et Société*, pp. 379-390.
- SCHULER M., HUISSOUD T., JEMELIN C., STOFER S., 1997, *Strukturatlas der Schweiz – Atlas structurel de la Suisse*, Office fédéral de la statistique, Zürich, 272 p.
- SOPEMI (1997), *Tendances des migrations internationales. Rapport annuel 1996*, Paris, 283 p.
- TABUTIN D., 1992, « L'âge vermeil du Tiers Monde : perspectives des populations âgées dans les pays jeunes », *Populations âgées et révolution grise*, Chaire Quetelet 1986, Louvain-la-Neuve, pp. 1087-1103.
- TABUTIN D., 1997, « Les transitions démographiques en Afrique sub-saharienne : spécificités, changements et... incertitudes », dans *Actes du Congrès international de la population*, Beijing, UIESP, vol. 1, pp. 219-247.
- TABUTIN D., SCHOUMAKER B., s.d., « Les démographies du Sud depuis 40 ans. Changements et diversités », *Tiers-Monde*, (à paraître).
- TER MEULEN R.H.J., « Les enjeux éthiques des sociétés vieillissantes », *Futuribles*, pp. 27-53.
- UNITED NATIONS, 1999, *World population prospects. The 1998 revision*, 2 vol., New York.
- UNITED NATIONS, Economic Commission for Europe, 1998, *Directory of Population Ageing Research in Europe*, New York / Genève, 609 p.
- VALLIN, J. CASELLI G., 1999, « Quand l'Angleterre rattrapait la France », *Population & Sociétés*, n° 346, mai.
- « Vieillissement et immigration : l'équation maladroite », *Équilibres & Populations*, n°59, juin-juillet 2000.

Annexe 1 : Quelques indicateurs de l'évolution du vieillissement démographique dans les grandes régions du monde

| Régions du monde | L'indice de vieillissement (65 ans et +/- de 15 ans) (%) | | | | | | L'indice de sécherité (80 ans et +/65 ans et +) (%) | | | | | | Le coefficient de charge des personnes âgées (65 ans et +/20-65 ans) (%) | | | | | |
|-----------------------------|---|-------|-------|--------|--------|-------|--|-------|-------|-------|-------|-------|---|-------|-------|-------|--|--|
| | 1950 | 1975 | 2000 | 2025 | 2050 | 1950 | 1975 | 2000 | 2025 | 2050 | 1950 | 1975 | 2000 | 2025 | 2050 | | | |
| Afrique | 5,6% | 6,0% | 8,9% | 24,9% | 8,4% | 9,9% | 11,4% | 13,1% | 15,6% | 7,1% | 7,4% | 7,3% | 7,8% | 7,8% | 13,4% | | | |
| Afrique Centrale | 7,4% | 5,8% | 6,2% | 17,1% | 12,9% | 8,2% | 11,6% | 14,6% | 14,7% | 8,4% | 7,3% | 7,8% | 6,8% | 6,8% | 9,9% | | | |
| Afrique de l'Est | 5,4% | 4,8% | 6,0% | 19,0% | 7,5% | 8,8% | 11,6% | 13,1% | 13,8% | 6,7% | 6,8% | 6,7% | 5,9% | 5,9% | 10,5% | | | |
| Afrique de l'Ouest | 5,1% | 4,8% | 6,6% | 22,7% | 7,4% | 8,5% | 10,9% | 14,2% | 14,5% | 6,4% | 6,4% | 7,2% | 7,1% | 7,1% | 12,2% | | | |
| Afrique du Nord | 6,7% | 6,9% | 8,6% | 51,3% | 7,9% | 11,5% | 11,6% | 11,6% | 11,7% | 7,7% | 9,1% | 8,1% | 11,7% | 11,7% | 24,1% | | | |
| Afrique du Sud | 7,4% | 7,2% | 12,3% | 29,1% | 7,8% | 13,7% | 11,4% | 13,7% | 15,7% | 7,6% | 8,4% | 7,1% | 8,3% | 8,3% | 14,8% | | | |
| Amerique latine et Caraïbes | 8,3% | 13,0% | 30,3% | 62,9% | 10,7% | 13,3% | 16,4% | 17,7% | 23,8% | 8,0% | 9,9% | 10,2% | 16,1% | 16,1% | 29,7% | | | |
| Amerique Centrale | 6,6% | 10,0% | 25,3% | 61,9% | 10,5% | 16,7% | 16,8% | 18,7% | 23,5% | 9,3% | 9,5% | 9,1% | 14,3% | 14,3% | 29,2% | | | |
| Caraïbes | 9,3% | 10,9% | 17,7% | 36,9% | 72,0% | 10,9% | 13,0% | 20,7% | 21,0% | 28,3% | 9,3% | 12,1% | 12,6% | 18,9% | 18,9% | 32,5% | | |
| Amerique du Sud | 7,2% | 8,8% | 13,8% | 31,8% | 62,4% | 10,6% | 12,4% | 15,6% | 16,9% | 23,5% | 7,5% | 9,7% | 10,3% | 16,6% | 16,6% | 29,6% | | |
| Amérique du Nord | 23,9% | 29,3% | 44,5% | 79,2% | 96,0% | 13,8% | 20,3% | 25,9% | 22,3% | 35,7% | 14,3% | 18,8% | 21,1% | 33,4% | 33,4% | 39,8% | | |
| Asie | 8,8% | 8,3% | 15,0% | 34,2% | 68,9% | 7,6% | 11,0% | 13,8% | 16,4% | 24,7% | 8,3% | 9,0% | 10,7% | 16,7% | 16,7% | 30,2% | | |
| Asie de l'Est | 10,1% | 10,0% | 24,4% | 59,2% | 107,3% | 6,7% | 12,6% | 14,8% | 18,0% | 30,5% | 8,7% | 9,8% | 12,7% | 23,1% | 23,1% | 42,1% | | |
| Asie de l'Ouest | 8,9% | 8,2% | 10,5% | 19,8% | 46,2% | 9,8% | 11,8% | 13,0% | 15,4% | 21,2% | 9,5% | 10,0% | 9,5% | 13,1% | 13,1% | 22,4% | | |
| Asie du Sud-Est | 7,5% | 6,1% | 11,3% | 27,9% | 63,9% | 9,1% | 9,7% | 13,0% | 14,4% | 21,7% | 8,0% | 7,6% | 8,8% | 14,0% | 14,0% | 29,2% | | |
| Asie Sud-Centrale | 7,6% | 7,3% | 10,2% | 23,2% | 52,9% | 8,2% | 8,9% | 12,6% | 14,9% | 19,7% | 7,8% | 8,4% | 9,1% | 12,7% | 12,7% | 24,0% | | |
| Europe | 23,8% | 35,7% | 60,6% | 105,7% | 141,4% | 13,5% | 15,4% | 20,0% | 24,0% | 32,2% | 14,4% | 20,3% | 24,2% | 35,6% | 35,6% | 52,0% | | |
| Europe de l'Est | 17,4% | 29,5% | 49,6% | 92,5% | 136,3% | 14,3% | 13,9% | 15,5% | 18,8% | 26,4% | 11,6% | 16,7% | 21,3% | 30,9% | 30,9% | 48,2% | | |
| Europe de l'Ouest | 33,2% | 45,8% | 69,1% | 114,8% | 138,0% | 12,2% | 16,2% | 22,9% | 27,5% | 38,9% | 17,2% | 25,1% | 26,0% | 39,7% | 39,7% | 52,1% | | |
| Europe du Nord | 33,8% | 44,0% | 62,3% | 96,9% | 116,4% | 14,1% | 17,0% | 26,1% | 36,7% | 17,4% | 24,3% | 24,3% | 37,7% | 37,7% | 47,0% | | | |
| Europe du Sud | 20,7% | 31,7% | 78,3% | 132,0% | 183,6% | 13,9% | 15,5% | 20,3% | 26,8% | 35,7% | 13,7% | 19,4% | 27,1% | 39,2% | 39,2% | 65,3% | | |
| Océanie | 19,8% | 18,5% | 30,5% | 52,9% | 75,7% | 13,2% | 16,5% | 22,4% | 21,8% | 31,0% | 13,3% | 14,4% | 17,4% | 25,9% | 25,9% | 33,7% | | |
| Australie/Nouvelle-Zélande | 24,5% | 23,4% | 42,9% | 75,6% | 95,8% | 13,7% | 17,2% | 23,5% | 22,8% | 33,8% | 14,3% | 16,0% | 20,0% | 33,0% | 33,0% | 40,8% | | |
| Mélanésie | 7,7% | 5,9% | 6,8% | 14,2% | 38,0% | 9,8% | 7,8% | 9,4% | 13,2% | 17,9% | 8,6% | 6,9% | 6,8% | 9,5% | 9,5% | 18,4% | | |
| Néronésie | 2,6% | 4,4% | 13,2% | 36,2% | 59,2% | 0,0% | 14,3% | 11,1% | 16,0% | 33,3% | 2,7% | 6,0% | 10,0% | 18,9% | 18,9% | 27,3% | | |
| Polynésie | 4,5% | 4,7% | 9,0% | 22,8% | 54,7% | 0,0% | 8,3% | 11,8% | 15,6% | 22,7% | 6,2% | 7,0% | 8,1% | 12,7% | 12,7% | 25,6% | | |
| Pays les plus pauvres | 6,4% | 5,5% | 5,8% | 8,8% | 25,5% | 8,2% | 8,3% | 11,2% | 12,8% | 14,5% | 7,3% | 7,3% | 7,1% | 7,8% | 7,8% | 13,6% | | |
| Pays développés | 22,1% | 32,8% | 57,4% | 99,2% | 125,2% | 13,3% | 16,5% | 21,6% | 24,5% | 34,2% | 14,0% | 19,0% | 23,7% | 36,1% | 36,1% | 48,5% | | |
| Pays intermédiaires | 8,4% | 7,8% | 13,3% | 30,8% | 64,3% | 7,8% | 11,3% | 13,4% | 15,6% | 24,1% | 8,2% | 8,9% | 10,0% | 15,7% | 15,7% | 28,8% | | |
| Monde | 11,8% | 12,1% | 17,8% | 33,6% | 62,5% | 10,5% | 13,6% | 16,6% | 18,2% | 25,4% | 10,2% | 11,8% | 12,8% | 17,9% | 17,9% | 28,5% | | |

Source : Nations Unies (1999). Hypothèse moyenne